BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1695-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

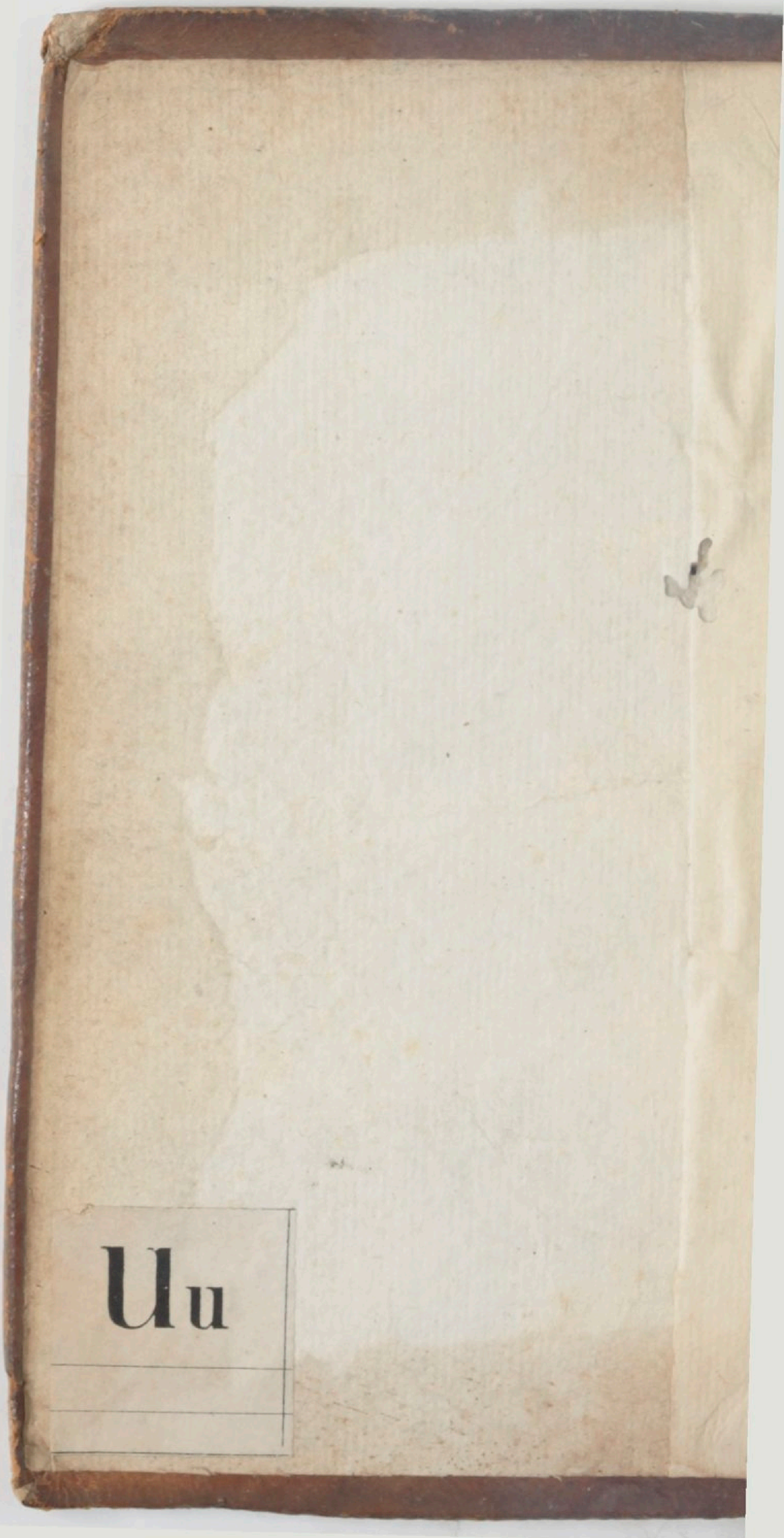
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France


Uu

(in compt. trig. l'ad. au Lect. et
Le Catal. des Liv. mouls.)

(262)

1200

Un 4972

MERCURE

GALANT

DEDIÉ A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

SEPTEMBRE 1695.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra Trente sols relié en Veau & Vingt cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez C. DE LUYNE, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCV.

Avec Privilege du Roy.

MERCVRE GALANT

SEPTEMBRE 1695.

TES grandes actions du Roy me fournissant tous les mois de quoy faire l'Eloge de Sa Majesté au commencement de chacune de mes Lettres, je me contenteray de laisser parler

ce mois-cy un illustre Etranger que l'on entendit dernierement en faire un tres-juste, & en fort peu de mots, dans une tres-belle Compagnie. Il dit aprés avoir eu l'honneur de parler au Roy; *Que ce Monarque n'avoit d'Ennemis que ceux qui ne l'avoient jamais vû.* On trouve dans ces paroles une verité qui prend d'abord, & ceux qui connoissent les manieres toutes charmantes de Sa Majesté, & la bonté de son ame, ont toujours publié que c'estoit le plus aimable Prince du monde. Quand

il ne s'agit que de luy donner le nom de Grand, il n'eſt pas neceſſaire de le voir pour cela, puis que toute la terre convient il y a longtemps, que ſes ſurprenantes actions luy ont acquis ce glorieux Titre.

Comme dans l'abondante matiere que le Roy fournit de jour en jour à tous ceux qui ont quelque talent pour écrire, nos Poëtes, dont les manieres de parler figurées ſont le partage, ont accoutumé de ſe répandre ſur l'éclat nouveau qu'il donne à

nos Lis, vous ne ſerez pas fachée de voir ce que Mr de Cipiere vient d'écrire ſur ces Fleurs. Sa Lettre eſt d'autant plus curieuſe, qu'elle nous apprend en meſme temps l'origine des Tournois, des Armoiries, des Deviſes, & des Fleurs de Lis, qui ſont en uſage depuis fort longtemps. On luy fera plaiſir de la critiquer, afin que par des réponſes la choſe en queſtion s'éclairciſſe, & que ces réponſes donnent lieu à quelques nouvelles découvertes. Il tâchera de réſoudre les difficul-

tez qu'on luy fera, ou témoi-
gnera se rendre aux raisons
qui luy seront opposées sur
ce qu'il avance. Voicy ce qu'il
a écrit.

A MONSIEUR BELLET.

MONSIEUR.

Comme je me suis toujours bien trouvé de vous avoïr consulté sur mes conjectures, je vais vous en proposer une sur l'origine des Fleurs de Lis que nos Rois portent dans leurs Armoiries, & vous en faire une petite Histoire, en rejettant

premierement ce que les vieilles gens disent sur les Armoiries des trois ouquatre premiers Rois de France. Mr Chifflet, dans son Anastasis Childerici, croit que ce qu'on voit sur les Medailles trouvées dans le tombeau de Childeric quatriéme Roy de France, qui vivoit en 458. lequel tombeau fut découvert à Tournay en 1653. il croit, dis-je, que c'estoit trois Abeilles. Mais Mr de S. Amant, dans la réponse qu'il a faite à ce Livre là, pretend que ce sont trois Fleurs de Lis. Et moy, j'ay à répondre à ce dernier, que l'Histoire de France attribuë à Clovis,

Succeſſeur de ce Childeric I. l'in-
vention des Fleurs de Lis, qu'il
porta ſans nombre, & que Charles
VI. reduiſit à trois; & à tous deux
je répondray que ſi Childeric avoit
des Abeilles dans ſes Medailles,
c'eſtoit ſans doute pour repreſenter
quelque action illuſtre qu'il avoit
faite, ou quelque évenement re-
marquable arrivé ſous ſon regne,
car c'eſt là tout le ſujet du revers
des Medailles; & jamais l'Anti-
quité n'a ſceu ce que c'eſtoit que
l'Ecu de nos Armoiries, & la
diſtinction de nos Emaux. Tout
le monde ſçait encore qu'on n'en
porta que quand on vit en Occi-

dent instituer les Jeux Equestres, où chaque Cavalier se distinguoit par qurlque marque sur son Ecu, ou dans les couleurs de ses habits, ou des housses de son cheval, ce qui est arrivé 4 ous. siecles aprés la mort de ce Chideric, comme je diray bien-tost; mais je ne comprens pas que si ce Prince avoit des Armoiries, il ne les eust pas mises dans son Cachet, qu'on trouva aussi dans son tombeau, & sur lequel il y avoit seulement de gravé, Sigillum Childerici Regis, *sans aucune figure.*

Venons aux diverses opinions sur l'origine de ces Fleurs de Lis.

Le Pere Jourdan, Jesuite, dans son Histoire de France ou l'origine de la Maison Royale, veut qu'elles ne soient qu'un ornement des Sceptres & des Couronnes de nos Rois, qui a passé dans leurs Armoiries; & il le croit sur ce que dans quelques Sceaux on voit encore que la pointe du Sceptre se partage en trois branches, ce qui a quelque ressemblance avec les Lis de la terre. Il ajoûte que Dagobert commença à se servir d'un Scepte de cette façon, pour marquer qu'il avoit réuni en sa personne les trois Royaumes de France, Neustrie, Bourgogne, &

Austrasie. Il croit encore que ces Fleurs de Lis peuvent venir des fleurons ou des fleurs du lien, du cercle & du cordon attaché à la Couronne, lequel se nommoit en vieux François, LIS, lie, lien, lisette, liseau, *qui veut dire cordon ou ceinture, & que l'équivoque leur a donné le nom de* lilium.

Le sieur Audigier dans son Histoire de France croit que ce ne sont que les bouts de ces sortes d'armes qui sont appellées des Lys dans les Commentaires de César, à cause qu'elles sont semblables aux fleurs de ce nom; & il ajoute que

nos Rois commencérent à les porter dans les Tournois, où chacun se distinguoit par son Ecu ; & il a raison, car je ne crois pas qu'on me puisse montrer une monnoye où il y ait des fleurs de lis, qui ait esté frappée avant leur institution.

Voicy ce qu'ils pourroient encore dire, & ce que je dirois pour confirmer leur opinion. Les fleurs de lis ont esté un des plus anciens ornemens qu'il y ait eu, soit dans les habits, soit dans l'Architecture, soit dans les meubles. Il y en avoit sur le chandelier d'or qui estoit dans le Tabernacle

des Hebreux, & peut-estre, com-
me vous me disiez l'autre jour,
Monsieur, que Moïse avoit pris
la figure de ces lis du Lotus, qui
en est une espece, & qui croist en
abondance en Egypte, suivant
Herodote, l. 2. Les Chapiteaux
des deux Colonnes d'airain, nom-
mées Jachim & Boos qui estoient
à l'entrée du Saint, dnas le Tem-
ple de Salomon, estoient en forme
de lis, & il y en avoit en relief
sur les bords du Vaisseau nommé
la Mer. Pour les habits, vous
sçavez, Monsieur, que Judith
enire tous les autres ornemens
qu'elle prit le jour qu'elle passa

dans le Camp des Assyriens, elle prit, dit l'Ecriture, ses fleurs de lis, qui estoient ou des aiguilles de teste, ou quelque collier, car je ne puis pas m'imaginer que ce fust autre chose entre les divers ornemens des femmes, dont le Prophete Isaïe a fait une assez exacte énumeration, chap. 3 dans laquelle on voit que les Dames de son temps n'estoient pas moins magnifiques que celles de nostre siecle; à moins qu'on ne dise que c'estoit quelque robe semée de ces fleurs; car on en porta ainsi dans l'antiquité, & sans doute que c'est des Juifs que les Grecs apprirent

à les mettre dans les habits. On en voit de peintes & de meslées avec des animaux sur la robe de Iupiter Olympien, ainsi que l'ont décrit Pausanias, & tous nos Voyageurs, & Mr Chevreau aprés eux dans son Histoire du monde, Tom. 4. où il parle de Iupiter d'Olympie. Mais pour revenir au certain, ou pour le moins, au moins incertain, il est constant qu'on ne porta point d'armoiries qu'aprés l'institution des Tournois qui ont pris leur naissance des Ieux qu'on celebra dans l'ancienne Troye, dans la Grece, & suivant Stace, dans le Cirque

de Rome. Tertullien en attribuë l'invention à Circé, dont il fait venir le mot de Cirque, qui vient veritablement du Grec Kuklos, dont on a fait Kirklus, Circus & Circulus.

Les Maures & les Arabes les renouvellerent en Espagne sous une forme peu differente. C'est d'eux au moins qu'est venuë l'invention des chiffres & des livrées dont ils ornérent leurs armes & les housses de leurs chevaux, & toutes ces applications mysterieuses des couleurs & des pieces du Blazon. Charlemagne qui les battit en Espagne & dans les

Gaules, apprit d'eux la maniere de ces Tournois & de ces Carrousels: Peut estre n'est ce que Louis le Debonnaire qui les institua en France à leur imitation, vers le huitiéme siecle; car il faloit qu'il y en eust en ce temps là, puisque le Pape Eugene II. qui vivoit pour lors, excommunie tous ceux qui s'y trouvent. Henry l'Oiseleur, Duc de Saxe, & depuis Empereur, les introduisit ou les renouvella en Allemagne, en l'an 934 Ce sont les Allemans qui ont ajoûté aux Ecus des Cavaliers les cimiers, les masses de Heron, les aigrettes, & tous les autres

ornemens, hormis les machines qui viennent des Italiens. C'eſt de ces Ieux que ſort la Nobleſſe en Allemagne, où il y a tant de Princes, & aujourd huy même on y prouve la Nobleſſe en faiſant voir par les Hiſtoires des Tournois, que leurs Ayeux y ont combatu. Geofroy II. Comte d'Anjou, & Seigneur de Prully, les apporta d'Allemagne, & les rétablit en France, aprés une grande interruption l'an mil ſoixante ſix, & ce qui prouve fortement que c'eſt des Allemans que nous avons reçû le Blazon, c'eſt que le mot meſme de Blaſon &

les termes dont on se sert dans l'art Heraldique sont presque tous Allemans.

Ce ne peut estre donc qu'au huitiéme siecle où nos Rois entrant dans les Tournois ont pû porter des Ecus avec des Armoiries dessus, & deux raisons peuvent leur avoir fait prendre des fleurs de lis d'or sur l'azur. Premierement, parce que les lis signifient la Noblesse de la personne, que leur couleur d'or en represente la sagesse, la magnificence, & la liberalité, & que le bleu sur lequel ils sont posez, en signifie la bonté, l'amitié, &c. ainsi qu'on peut le voir dans

lans les cinq livres des Hierogly-
hiques des vegetaux des Plan-
es, & des Animaux par M^r ....
ar vous ſçavez, Monſieur, que
s couleurs & les figures qui
ſtoient ſur l'Ecu du Cavalier, en
evoient repreſenter l'intention
u les actions. Secondement nos
Rois peuvent avoir pris les lis
ar alluſion à la Loy Salique, qui
xclut les femmes de la Couronne;
T parce qu'il eſt dit dans l'Ecri-
ure Sainte, que les lis ne tra-
aillent ny ne filent. Et en effet,
's ont pris pour Deviſe les meſ-
nes paroles qui ſont rapportées
ans l'Evangile de S. Mathieu,

Lilia non laborant, neque ſi
nent. *Il eſt vray que la Devi-*
ſe n'a pas eſté ſitoſt en uſage, &
que la premiere qu'on ait vûë a
eſté celle de Guillaume de Hay-
nault, Comte d'Oſtrevant, fils
aiſné du Duc de Baviere, qui
au Siege de Maroc, en l'an 1590.
prit pour Deviſe une Herſe avec
ces mots: Evertit & æquat. *Elle*
abbat & applanit. Charle
VIII. Roy de France, dans l'ex
pedition qu'il fit à Naples en l'an
1484. en avoit mis une dans ſes
Drapeaux. On dit auſſi que de
puis Charles V. juſqu'à Charle
IX. la lettre K. a eſté la Devi

de nos Rois; mais quoy qu'il en soit de la Devise, qui vray semblablement n'a esté inventée que quelques siecles aprés les Armoiries, il me semble qu'on doit attribuer à la seconde Race de nos Rois, l'invention des Armoiries qu'ils portent aujourd'huy, & qu'ils ont pris peut-estre par allusion à la Loy Salique, & à ce que le Nouveau Testament dit de ces lis. Vous aurez, s'il vous plaist la bonté, Monsieur, de me dire vostre sentiment là-dessus, & je ne veux pas que vous vous en dispensiez sur une modestie affectée, car entre amis il n'y a ny

humilité ny respect politique. Il n'y a que cette liberté & cette sincerité avec laquelle je suis. Vostre, &c.

La galanterie qui suit est d'un Cavalier que l'amour a rendu Poëte, & qui s'estant trouvé la dernière fois aux Eaux de Bourbon, plus pour son divertissement que par le besoin qu'il avoit d'en prendre, prit de l'attachement pour une Dame d'un fort grand merite, à laquelle il écrivit cette Lettre mêlée de Vers & de Prose.

A MADA MED***

IRIS, je vous ay veuë, & c'eſt
aſſez vous dire
Que l'Amour veut enfin que pour
vous je ſoûpire.
Les traits que vos beaux yeux fonc
par tout redouter,
Ne ſont point de ces traits que l'on
puiſſe éviter.
En vain ce libre aveu tient voſtre
ame alarmée.
Ie ſuis né pour aimer, & vous pour
eſtre aimée;
Et par les nœuds ſecrets d'un mutuel
accord,
C'eſt à chacun de nous à remplir nô-
tre ſort.
Vos rigueurs contre moy ſeroient de
foibles Armes,

En feriez-vous briller moins d'attraits, moins de charmes?
Et pour fuïr ces rigueurs quels que fussent mes soins,
Estant belle toujours, vous aimerois-je moins?
Croyez moy, la revolte est toûjours condamnée. [*destinée,*
N'allons ni vous ni moy contre la
Et tachons d'éviter ce qu'on court de hazard, [*plus tard.*
A rejetter son ordre, ou se rendre
C'est sans aucun regret, IRIS,
que je vous aime,
Faite pour estre aimée, agréez-le de mesme.
Tous deux avec l'Amour tachons d'en bien user,] *niser.*
Et ne l'obligeons point à nous tyran-
Qui l'eust creu, quand j'estois Maistre encor de mon ame,

Que le ſejour des Eaux m'en ſeroit un de flame.

Et qu'ainſi tout d'un coup, par un charme vainqueur,

Où l'on guérit les corps, on deuſt bleſſer mon cœur?

C'en eſt fait, je me rends, mais du moins quand je cede,

La cauſe de mon mal peut eſtre mon remede.

Ie l'ay pris à vous voir, & quel qu'en ſoit le cours,

Ie ſeray ſoulagé, ſi je vous vois toûjours:

Mais n'en conſultez point ce douce-reux Critique,

Ce grand Speculatif en fauſſe politique [terieux,

Qui toûjours reſervé, toûjours miſ-

A peine à vous laiſſer la liberté des yeux.

Si ſon qu'en dira-t'on empeſche
qu'on vous aime,
Vous voyant ſans Amant, qu'en
direz-vous vous-meſme,
Et que vous ſervira d'avoir avec
le jour,
Receu l'heureux talent de donner
de l'amour?
De ſes froides leçons fuyant l'in-
digne piege,
Ioüiſſez malgrè luy d'un ſi beau
privilege,
Et prenant ſur mon cœur un pouvoir
abſolu,
Veüillez ce que de vous le ſort a
reſolu.

Je ſçay bien, Madame, que
c'eſt prendre quelque ſoin
de mon repos, que vous ob-
ſtiner à vouloir que je regle

ſur les termes de la bonne amitié l'ardente paſſion que vous m'avez inſpirée. Vous eſtes faite d'une maniere à ne laiſſer jamais vos eſclaves en pouvoir de rompre leurs fers, & je conçois aiſément qu'il n'y a rien de plus dangereux que de vous abandonner ſa liberté ſans reſerve.

L'amour que j'ay pour vous par
mille inquietudes
M'a fait dèja ſentir ce qu'il m'en
doit couter,
Et ſur un ton bien haut vous me
ferez chanter,
Si je m'en rapporte aux préludes.
Dans la mer où je vogue il eſt mille
rochers.

Dont paſtiroient les plus hardis
Nochers ;
Mais la peur d'y perir trouble peu
mon courage.
Mon cœur ſous les dangers s'enfle
d'un noble orgueil,
Et par la beauté de l'écueil
Il fait vanité du naufrage.

Ainſi, Madame, laiſſons, s'il vous plaiſt, les choſes au point où elles ſont ; ſi mes chaînes ſont trop lourdes à porter, vous me les verrez traîner avec joye, & il n'y a rien de ſi déterminé de ma part, que l'hommage éternel de ma ſervitude.

De mes maux je voy le gouffre,
Et qu'avant que d'en mourir,

Ce qu'il mereſte à ſouffrir
Paſſera ce que je ſouffre :
Mais quel que ſoit le tourment
Qui m'attende en vous aimant,
Il n'a rien que j'apprehende.
Je me plais dans mes ennuis,
Et tout batu que je ſuis
Ie veux bien payer l'amende.

Comme il n'y a des peines que pour moy, il me ſemble que le ſcrupule vous prend mal à propos. Ceque vous appellez amitié qui ne tire point à conſequence, a des langueurs bien incommodes, & je doute fort que vous les ayez examinées, quand il vous a pris envie de l'établir entre nous.

Agiſſons de bonne foy,
La main ſur la conſcience,
L'amitié ſans conſequence
Eſt-elle de bon alloy,
Pour qui, comme vous & moy,
En connoiſt la nonchalance?
Si ſous ce terme adoucy
De quelque amoureux ſoucy
L'on tient l'intrigue ſecrete,
Le terme vous eſt permis;
Mais, de grace, eſtes-vous faite
Pour n'avoir que des Amis?

Non, Madame, vous eſtes trop belle & trop aimable pour conſentir à n'eſtre pas toujours aimée de la plus noble maniere dont on puiſſe aimer; & les charmantes qualitez qui vous donnent tant

d'avantages parmy celles de voſtre ſexe, me ſont trop connuës, pour me laiſſer jamais en eſtat d'affoiblir le parfait amour que je vous ay voué. D'ailleurs,

Aprés avoir, ſans m'en rien dire,
Rangé mon cœur ſous voſtre empire,
Si de ſes ſoins jamais vous vous laſſez,
Pour m'obliger à le reprendre,
Croyez-vous que ce ſoit aſſez
Que vous offrir à me le rendre?

Il eſt juſte que vous le gardiez, puis que vous en avez fait voſtre conqueſte, & il

n'y auroit point de tirannie pareille à la voſtre, ſi vous prétendiez l'aſſujettir à ſe détacher des ſentimens paſſionnez qui l'attachent tout à vous. Ne faites point là-deſſus un eſſay du pouvoir que vous avez ſur luy. Auſſi bien ce ſeroit un ordre fort inutile que celuy qu'il en recevroit, & il ne pourroit produire autre choſe, qu'un ſecret dépit de l'injuſte contrainte que vous m'en voudriez impoſer.

Quand deux beaux yeux de leur
gloire jaloux,
Etalent tout ce qui peut plaire,

Un pauvre cœur qui les revere,
Eſt obligé de filer doux,
Et pour luy, quoi qu'il puiſſe faire
Pour ſe défendre de leurs coups,
L'amour eſt un mal neceſſaire.
A voir le vif éclat de vos divins
attraits,
I'en prens plus qu'on n'en prit ja-
mais
Chaque fois que je vous regarde:
Comme il naiſt de voſtre beauté,
S'il vous déplaiſt que je le garde,
Oſtez m'en la neceſſité.

C'eſt ce que vous ne ſçau-
riez faire, puis qu'il n'eſt
point en voſtre pouvoir de
n'eſtre pas la plus aimable
de toutes les Femmes; mais
comme il n'eſt pas moins

40 MERCURE hors du mien de ceſſer d'eſtre le plus amoureux de tous les hommes,

Ne corrigeons rien aux Planetes,
Par qui nos jours ſemblent conduits.
Soyez toujours ce que vous eſtes,
Et moy toujours ce que je ſuis.

Ce que vous allez lire, eſt la ſuite d'une petite Diſſertation employée dans ma Lettre du mois de Juin dernier.

REFLEXIONS
Sur la Critique de Tertullien au ſujet du Sexe des Ames.

JE n'approuve pas l'opinion de Tertullien ſur le ſexe des Ames, mais auſſi je ne la condamne pas tout à fait, & ne vois pas que celuy qui a entrepris de la refuter, ſoit armé de fortes raiſons pour venir à bout de ſon deſſein. Si celles qu'on apporte pour démontrer le ſexe des ames ſont foibles, celles qu'on apporte au contraire, ne ſont gueres plus fortes.

Les ames, dit-on, n'ont pas d'organes qui mettent cette difference entr'elles. J'avouë que ce ſont des eſtres ſimples, qui n'admettent pas de compoſition de parties, & qu'ainſi il ne ſçauroit y avoir la diſtinction qui fait le ſexe corporel; mais ne s'en peut il pas trouver un ſpirituel, puiſque nous voyons un mariage d'eſprit auſſi bien que de corps; & de là vient que deux eſprits ſe recherchent & s'aiment par une ſecrette ſympathie. On dit que cette union ne produit point d'autres ames, mais tous les corps de different ſexe en produiſent-ils

d'autres ? Il se trouve des insectes qui sont produits par leur semblable sans secours du sexe. Il est des animaux parfaits qui ont le sexe, & qui ne sçauroient produire. Les Mules & les Mulets sont de ce genre. Ce ne sera donc pas une raison convaincante qu'il n'y a pas de sexe dans les ames, à cause que leur union n'en produit point d'autre ; ce qu'on ne sçait point bien encore, car ne connoissant point bien les esprits, on n'en sçauroit connoistre aussi toutes les facultez, & quand on dira, comme Tertullien, qu'ils peuvent engendrer leur semblable,

puisque les enfans de Dieu sont devenus amoureux des filles des hommes, qu'ils en avoient pris pour femmes celles qui leur plaisoient le plus, & qu'ils en avoient engendré des Geants, & que ces enfans de Dieu sont les Anges, comment montrera t-on que non? S. Ambroise, S. Basile, Lactance, Cassien, l'Abbé Rupert, sont de mesme sentiment. Le mesme Tertullien pour prouver que l'homme engendre l'ame d'un autre aussi bien que le corps, se sert pour exemple de la production de la Femme. Quand Dieu la tira de la coste d'Adam, il ne souffla point

dessus pour l'animer ; il ne créa donc point d'ame pour elle ; il ne fit que multiplier celle de l'homme en multipliant son corps. Qui est celuy qui ne prendroit pas cette production pour le modéle de toutes celles qui se sont faites depuis ? A moins que l'autorité de l'Eglise ne nous redresse, on seroit obligé de le croire, mais comme elle explique le contraire, je m'y range aussi sans y estre réduit par les raisons de l Auteur de la Dissertation. Il dit que la difference qui se trouve entre l'ame d'un homme & celle d'une femme, ne vient que de la differente disposi-

tion du corps, comme il arrive à l'eau d'estre ronde ou quarrée, selon la figure du vaisseau où elle est contenuë. Voila justement dequoy comprendre que l'ame est masle & femelle, car comme le sexe ne consiste que dans la disposition de certains organes, l'ame prenant cette disposition, comme l'eau est ronde ou quarrée, selon le vaisseau, la voila masle ou femelle selon le corps où elle est, nam quod recipitur ad modum recipientis recipitur. *Mais tant s'en faut que l'ame prenne cette disposition du corps, c'est le corps qui la prend de l'ame ; car*

cette disposition ne vient que de la forme substantielle, le corps ne peut se la donner, il est indifferent de luy mesme, mais la forme est l'intelligence qui le détermine à estre tel. Ce seroit donc de l'ame que viendroit cette difference d'organes ; ce seroit donc elle qui détermineroit le sexe, & par consequent qui seroit elle mesme mâle ou femelle, car comme on ne donne point ce qu'on n'a pas, il faut que l'ame ait le sexe avant que de le donner au corps. Les Passages qu'on allegue n'infirment point cette opinion. Saint Paul dit de J. C. qu'il n'est ny

mâle ny femelle. Or il le dit de tout J. C. ou seulement du corps ou bien de l'ame Ce n'est pas du corps, car il est certain qu'il avoit par là le sexe masculin. Si c'est de l'ame cela fait mesme pour Tertullien, car en disant cela de l'ame de I C. Saint Paul a prétendu dire quelque chose d'extraordinaire qui ne luy fust pas commun avec le reste des hommes, & afin que cela soit, il faut que les ames du reste des hommes soient mâles ou femelle selon l'individu sinon il eust esté inutile de le dire de I. C. Cet Apostre ne nous eust rien appris là dessus de nouveau, mais

mais pour mieux dire, je croy que Saint Paul l'entendoit de tout I. C. c'est à dire que la personne composée de deux natures, divine & humaine, est unique, & qu'il ne peut y en avoir de semblable à quelques organes prés, qui font la difference du sexe pour en produire d'autres du mesme ordre. Cela ne fait rien, ce me semble, contre Tertullien, non plus que ce que dit I. C. que dans le Ciel on ne se marie pas. La virginité, le celibat ne nie pas le sexe, au contraire, il le suppose. Ainsi I. C. n'a pas voulu dire qu'il n'y aura pas de sexe dans le Ciel,

car il eſt certain que les corps glo-
rieux y entreront & ces corps
ſeront de Saints & de Saintes, &
à preſent qu'il n'y a que des ames,
excepté le corps de I. C & celuy
de la Vierge, il faut que ces ames
ſoient mâles & femelles, puiſque
nous les invoquons par le nom &
les p ieres qui le marquent.

Mr de Verduc le jeune eſt
Auteur du petit Traité qui
ſuit. La ſatisfaction que vous
m'avez témoignée avoir re-
ceu de tous les Ouvrages que
je vous ay envoyez de luy
m'oblige à vous faire part de
celuy-cy.

D'OU VIENT QUIL y a des Animaux dont les yeux paroissent lumineux la nuit, comme si c'estoit un Phosphore.

LEs Animaux qui peuvent voir la nuit, ont les yeux tout éclatans de lumiere, dans les tenebres, ou lors qu'ils se tiennent dans un lieu sombre & obscur. Quelques uns prétendent que cet. te lumiere n'est pas exterieu-re, mais qu'elle se trouve naturellement dans leurs

yeux, à cauſe du grand mou-
vement des humeurs & des
eſprits. Pour nous aſſurer s'il
eſt vray que les yeux des Ani-
maux qui peuvent voir la
nuit, ſont remplis de lumie-
re lors qu'ils ſont dans un
lieu où il n'y en a aucune,
nous mîmes un Chat dans
une petite chambre bien fer-
mée, où la lumiere ne pou-
voit entrer : nous avions
une lanterne ſourde avec
nous. Nous remarquâmes
que les yeux du Chat, qui
eſtoit dans un des coins de
la chambre, ne brilloient

point du tout. Mais ſi toſt que nous eûmes découvert un peu la lanterne pour envoyer quelque lumiere vers les yeux du Chat, nous apperçûmes pour lors qu'ils éclairoient comme deux chandelles allumées. Cette experience nous fit conclure qu'il n'eſt pas vray, comme on le dit, que les yeux du Chat, & des autres Animaux qui peuvent voir dans les tenebres, éclairent la nuit dans un lieu où il n'entre point de lumiere. Nous vîmes encore que cette lumiere éclatante

qu'on apperçoit dans leurs yeux, lors qu'ils sont dans un lieu obscur, est exterieure. Il ne faut donc pas croire que les Animaux qui distinguent les objets la nuit, les voyent, parce qu'il se trouve une lumiere naturelle dans leurs yeux, qui en sort comme d'un flambeau pour aller éclairer ces objets, mais il faut plûtost attribuer cette puissance de voir dans l'obscurité & dans les tenebres, à la structure particuliere de leurs yeux. Par exemple, ce qui fait que le Hibou apperçoit

ſi-bien la nuit, c'eſt que ſon œil eſt d'une ſtructure ſingu-liere, toute differente de celle qui ſe trouve dans les yeux des autres Animaux.

Premierement, ſa cornée eſt ſi mince & ſi delicate, & en meſme temps ſi tranſpa-rente, qu'on peut apperce-voir juſqu'au fond de ſon œil, & diſtinguer les moin-dres parties de la retine. 2. Sa prunelle eſt ſi large & ſi gran-de, que les rayons de lumiere ne peuvent manquer d'y en-trer en foule, lors que cet Oiſeau eſt expoſé au grand

jour. 3. Les humeurs sont extrémement claires & transparentes, il y a beaucoup d'humeur aqueuse. 4. Le nerf optique est épais, & la retine qui est un épanoüissement de ce nerf, est aussi fort épaisse, mais toute sa tissure est extrémement fine & delicate, & capable de recevoir beaucoup d'ébranlement des rayons de lumiere. 5. Il faut remarquer que la choroide qui est toûjours noire dans la plusparr des Animaux, est dans l'œil du Hibou, & de tous les Animaux qui voyent

la nuit, d'un beau bleu argenté, qui reluit comme le fond d'une nacre de Perle. Voilà quelle eſt la Mécanique de l'œil du Hibou. Reprenons un peu toute cette ſtructure pour en examiner les uſages. La cornée eſtant mince, delicate & fort tranſparente, auſſi bien que les humeurs, la lumiere qui ſe preſente pour entrer dans l'œil, ne ſe réflechit qu'en petite quantité, car il ſe reflechit toujours un peu de lumiere de tous les corps tranſparens, comme le ſçavent ceux qui ont étudié

la Dioptrique. Toute cette lumiere qui entre dans l'œil du Hibou doit donc ébranler fortement sa retine ; car puis que toute celle qui tombe sur la cornée entre dans son œil, sans se reflechir, elle doit tomber sur tous les filets de la retine, & faire une impression beaucoup plus forte que dans l'œil des autres Animaux. On voit déja la raison pourquoy le Hibou ne peut supporter le grand jour. Son œil qui est extrémement clair à cause de la transparence de la cornée & des humeurs, re-

çoit trop de lumiere de tous les coſtez ; & comme il ne ſe fait point d'ombres qui temperent l'action de tous ces rayons, il eſt ébloüy, & cet Oiſeau ne pouvant ſupporter la force des rayons de lumiere qui ébranlent trop vivement ſa retine, fuit le jour, & cherche les tenebres.

On peut regarder ſon œil comme une chambre bien claire, dont on a fait laver tous les chaſſis ; comme il ne faut que peu de lumiere pour l'éclairer, il n'en faut guere

auſſi pour l'œil d'un Hibou. Mais au contraire, ſi le Soleil vient à donner dans cette chambre, elle ſera trop éclairée juſqu'aux moindres coins & recoins, & ceux qui ſeront dans la chambre, ſeront bleſſez de ce grand jour, qui les empêchera de bien appercevoir les objets, principalement ſi cette chambre eſt tapiſſée de Cartes, ou qu'il y ait des glaces par tout, ou plûtoſt qu'elle ſoit toute blanche, parce qu'elle reflechira mieux la lumiere. De la même maniere l'œil du Hibou,

qui eſt une chambre trop claire, ne peut manquer d'eſtre bleſſé par le vif éclat des rayons du Soleil qui ſe répandent par tout dans cette chambre, & qui trouvent au fond la choroide, qui eſt un miroir poli, qui les refléchit en les ramaſſant tous ſur la retine. La prunelle qui eſt encore fort large dans le Hibou, laiſſe entrer la lumiere en foule; ainſi remuant fortement tous les petits filets de la retine, qui eſt, comme nous l'avons remarqué, fort tendre & delicate, il doit arriver dans

le cerveau un grand mouvement, les nerfs doivent ouvrir tous leurs pores, & tous leurs tuyaux, de sorte qu'il doit couler beaucoup d'esprits, non seulement dans les muscles des yeux, mais aussi dans les autres muscles du corps, comme dans ceux des jambes, qui servent à faire fuir cet animal, pour éviter la force de la lumiere qui luy blesse les yeux.

Mais lors que cet Oiseau est dans un lieu obscur, le peu de lumiere qui se trouve dans l'air suffit pour le faire

voir, parce qu'elle entre ſans ſe reflechir, juſqu'au fond de ſon œil, & les refractions qu'elle ſouffre dans les humeurs, qui ſont d'une grande tranſparence, la raſſemblent toute ſur la retine, ſans qu'il s'en perde aucuns rayons. A quoy il faut ajoûter que les rayons qui viennent tomber obliquement vers les coſtez du fond de l'œil, ne deviennent pas inutiles; parce que la choroide qui les reçoit n'étant point noire, comme dans les autres animaux, mais d'une belle couleur, éclatante comme le

fond d'une nacre de Perle, c'eſt, pour ainſi dire, un miroir de métal, qui les reflé-chit & les renvoye tous ſur la retine, où l'impreſſion qu'ils font alors ſur cette membrane, eſt ſeulement ſuffiſante pour faire voir l'animal, ſans lny cauſer d'incommodité, comme il arrive à une trop grande lumiere, parce que pour lors les rayons entrant en foule dans ſon œil, la retine eſt ſi fortement ébranlée, qu'il s'en déchire peut-eſtre quelques filets. Il ne faut donc pas s'étonner que

le Hibou ne puiſſe ſouffrir la grande lumiere. Son œil, comme nous venons de voir, eſt une chambre trop claire, les chaſſis en ſont nets & bien lavez, il ſe trouve au fond une place qui renvoye trop de lumiere de tous coſtez. D'ailleurs, la cornée du Hibou pardevant eſt fort ſenſible, parce que cette partie eſt toute tendineuſe. Elle eſt donc capable, lors que la lumiere eſt forte, d'entrer en convulſions; & ſi la fumée peut irriter nos yeux juſqu'à en tirer des larmes,

pourquoy s'étonner de ce qu'une forte lumiere bleſſe l'œil du Hibou, puis que ſa cornée eſt tendineuſe, &, pour ainſi dire, toute nerveuſe dans ſa partie tranſparente ? Nous remarquerons à l'occaſion de la choroide, que tous les animaux qui l'ont comme le Hibou, d'une belle couleur bleuë & argentée, comme une nacre de perle, ont les yeux brillans & tout éclatans de lumiere, lors qu'ils ſont dans l'obſcurité, parce que les rayons qui rencontrent la choroide ſont reflé-

chis par ce miroir au dehors, de la même maniere qu'en preſentant un miroir aux rayons du Soleil, on peut les renvoyer vers pluſieurs côtez en inclinant le miroir, & les faire voir à ceux qui paſſent, en leur preſentant, pour ainſi dire, ce Soleil devant les yeux.

Vous ne ſerez pas fâchée d'apprendre des nouvelles de la guerre. Je ne vous en diray pourtant que d'Allegoriques, qui ſerviront à vous divertir. Voicy ce qui s'eſt

trouvé dans la Lettre d'un Officier, dont il n'eſt pas neceſſaire de vous apprendre le nom.

NOſtre General la Raiſon, irrité des dégaſts que l'Amour fait dans ſon pays depuis quatre mois, a pris enfin la reſolution de le combattre & de le chaſſer Pour cet effet, nous nous miſmes en campagne le 17. de ce mois, avec nos meilleures Troupes. Aprés quelques jours de marche un Deſerteur des Ennemis vint ſe rendre, & nous apprit que l'Amour fatigué de ſes courſes, ſe

reposoit dans la Vallée du Chagrin, à une petite lieuë de nostre Camp, en attendant son Armée que le pillage avoit dispersée, & qu'il n'estoit accompagné que des Regimens des Pleurs, de la Constance, & de l'Esperance. Sur cet avis la Raison fit partir à l'entrée de la nuit un Sergent avec quinze Grenadiers du Regiment de Dépit mortel, pour aller aux nouvelles. Nous nous mismes en marche presque en mesme temps. Nostre Sergent nous confirma le rapport du Deserteur, & nous assura que tout paroissoit tranquille dans le Camp de l'Amour,

quoy que l'on y vist beaucoup de feux. Aussi-tost la Raison rangea son Armée en Bataille. Dépit mortel commandoit nostre Aîle droite, & Transport jaloux, l'Aîle gauche. Nous marchâmes en cet ordre aux Ennemis, & nous les chargeâmes vivement à la pointe du jour. Je ne vous feray point le détail de cette action, je vous diray seulement que tout l'honneur a esté de nostre costé, & que nous eussions infailliblement fait l'Amour prisonnier, si son Regiment de l'Estime ne fust arrivé fort à propos pour luy. Ce secours imprévû nous étonna, &

nous empescha de poursuivre nostre Victoire. Nous nous retirâmes donc le soir dans nostre Camp en bon ordre, & sans avoir perdu aucun Officier de marque. Dépit mortel & Transport jaloux ont fait des prodiges, & nostre General est charmé de la valeur de ces deux Braves Etrangers. Voicy ce que nous sçavons de la perte des Ennemis.

La Constance blessé & fait prisonnier, son Regiment entierement défait. des Pleurs, Brigadier d'Infanterie, legerement blessé au coin del'œil, son Regiment défait. L'Esperance blessé à mort, son

Regiment taillé en pieces. L'Eſtime a reçû une legere contuſion d'un éclat de ſoupçon. On dit que ce ne ſera rien, mais que les moindres coups ſont dangereux dans la Canicule. Son Regiment n'a point ſouffert. Adieu, mon Amy, je ſuis fatigué du Combat, & vais me coucher. Je te manderay demain quelque choſe de nouveau. l'Inſenſible Du Camp de la Raiſon, le 24. Juillet.

Rien n'eſt ſi cruel que de perdre ce qu'on aime, vous en jugerez par les choſes tendres & paſſionnées que

vous trouverez dans l'ouvrage dont je vous fais part.

ELEGIE.

DAns l'aimable Saison qu'une verte peinture
Orne les bois, les champs, embellit la nature,
Que le Soleil brillant d'une plus vive ardeur
Donne une ame nouvelle à la plus riche fleur;
Sur le bord d'un ruisseau dont les eaux argentines
Conservent la fraischeur de deux Costes voisines,
L'esprit libre de soins, & le cœur sans amour, [*d'alentour,*
J'écoutois les concerts des oiseaux

Quand du pied d'un vieux Saule
une voix affoiblie,
Vint troubler par ces mots, leur
douce melodie.
Doux Chantres de nos bois, ani-
maux innocens,
Allez flatter plus loin l'oreille des
passans;
Faites dans le chagrin où mon ame
se noye,
Un plus heureux mortel témoin de
voſtre joye,
Ou ſi vous demeurez dans les lieux
où ie ſuis,
Daignez, petits oiſeaux, partager
mes ennuis.
Angelique n'eſt plus; une fièvre
cruelle [*Belle*
A l'ardeur de mes feux a ravi cette
Et l'injuſte deſtin, jaloux de mon
bonheur.

A fait depuis deux jours cette playe
à mon cœur.

Helas ! combien de fois assis sous
ces ombrages, [ramages !
Avons-nous admiré vos differens
Helas ! combien de fois dans ces
Valons cheris,
Brûlâmes nous des feux dont vous
estiez épris !
Nous y passions les jours à payer
nos tendresses,
De tout ce qu'ont de doux d'inno-
centes caresses,
Et dans tous les plaisirs que vous
pouviez goûter,
Nous n'avions autre soin que de
vous imiter.
Ce temps, cet heureux temps, trop
tost suivi d'un autre,
Rend mon sort aujourd'huy bien
different du vostre.

Amoureux & contens, tout répond
à vos vœux,
Vous vous applaudissez du bonheur
de vos feux,
Tandis que nuit & jour l'ame aux
ennuis ouverte,
Je suis à soupirer, effrayé de ma per-
te. [*plus*
Infortuné Tircis, Angelique n'e
Ah! mes plaisirs passez, qu'estes
vous devenus?
Et toy, Tyran des cœurs, Amou
impitoyable,
Que ne la faisois-tu moins belle, e
moins aimable?
Ou si tu luy donnois ce trait toûjou
vainqueur,
Pourquoy ne l'armer pas d'u
froide rigueur?
Mais non, cette Beauté digne d'
tre éternelle

voit pour moy l'ardeur que je ſen-
tois pour elle.
'eſt icy qu'animé d'un rayon de
ſes yeux,
: mépriſois les biens de la terre &
des cieux.
" eſtoit ſur ce gazon qu'elle aimoit
à m'entendre
uy jurer un amour auſſi conſtant
que tendre,
t que dans ſes regards elle me
laiſſoit voir
'e que mon feu ſur elle avoit pris
de pouvoir. [*vie,*
à la Parque funeſte au repos de ma
Dans la fleur de ſes ans ne me l'euſt
pas ravie,
?eaux lieux vous nous verriez au
gré de nos deſirs
"oujours de noſtre amour faire tous
nos plaiſirs,

Mais la nuit du tombeau la derobe
à ma vûë,
Ah! ma chere moitié, qu'eſtes-vous
devenuë!
Ie ne vous verray plus, mon mal-
heureux eſpoir
Ne ſçauroit ſe flater du bien de
vous revoir,
Et de ce beau ſejour la retraite
tranquille,
Ne nous preſtera plus ſon charita-
ble azile.
Encore ſi voſtre Ombre atientive à
ma voix
Pouvoit ſe rendre icy pour la der-
uiere fois,
Qu'elle puſt un moment s'aſſoir ſur
cette couche,
Que je puſſe imprimer un baiſer ſur
ſa bouche!
Mais elle ſuit du ſort l'implacable
courroux,

Qui veut qu'elle me ſoit plus cruelle
que vous.

O toy, charmant Ruiſſeau, qui mur-
mures ſans ceſſe,
Suſpens un peu ton cours, tu n'as
rien qui te preſſe.
Avant que du Soleil les feux ſoient
amortis, [*Thetis.*
Tu te vas repoſer dans le lit de
Senſible à ma douleur, dans ton ſein
paciſique.
Fais moy, petit Ruiſſeau, retrouver
Angelique;
Sous ce ſaule ombrageux, voiſin
de ces roſeaux,
Nous avons vû cent fois ſon por-
trait dans tes eaux.
Mais loin de ſoulager ma triſteſſe
profonde,
Ie ternis par mes pleurs le criſtal
de ſon onde,

Et moy-meſme, ennemy de mon contentement,
Ie donne de la force à ſon foible panchant.
Va, cours, dis à la Mer... Sa poitrine oppreſſée
Refuſa de donner le jour à ſa penſee,
Et ſon amour ardent par de derniers efforts,
Détacha ſon eſprit des liens de ſon corps.
De ces lieux déſolez deux Nimphes boccageres,
Couvertes triſtement de mouſſe, & de fougeres,
Vinrent d'un pied leger au bord de ce Ruiſſeau,
Et de leurs belles mains creuſerent ſon tombeau.
Pour garder de ſon nom une longue memoire,

Elles eurent le ſoin d'y graver ſon
hiſtoire,
Et les oiſeaux touchez de ſes cui-
ſans ſoucis
Chanteront aux Ecos l'infortuné
Tircis.

On voit tous les jours arriver des choſes entierement éloignées de ce qu'on a crû qui devoit eſtre; mais jamais peut-eſtre il n'y a rien eu de plus extraordinaire que ce que je vais vous dire d'un Cavalier ſage & plein de raiſon, à qui l'uſage du monde avoit fait faire de grandes experiences. Il eſtoit âgé de

trente cinq ans, & comme il joignoit beaucoup de bien à toutes les qualitez qui font l'honneste homme, il s'estoit offert plusieurs Partis dont il n'avoit pû s'accommoder. Aprés avoir examiné à loisir la diversité des caracteres des Femmes, il entendit parler avec beaucoup d'avantage de l'union de deux jeunes Sœurs qui sembloient n'avoir qu'une volonté, & qui vivoient sous la conduite d'une aimable Mere, qui s'étoit acquis d'autant plus d'estime, qu'estant demeurée Veuve à

vingt ans, elle avoit refuſé divers Partis conſiderables, pour ſe donner toute entiere au ſoin de bien élever ſes Filles. Comme elle avoit trouvé dans l'une & dans l'autre un excellent naturel qu'il n'avoit fallu que cultiver, elle y avoit parfaitement réuſſi, & leur docilité à la croire ſur tous les avis qu'elle leur donnoit, jointe à leurs bonnes inclinations les rendant dignes de tout ſon attachement, il s'eſtoit formé entr'elles une tendreſſe reciproque qui n'étoit diſtinguée

à l'égard des Filles que par le respect qu'elles avoient pour leur Mere. Le Cavalier trouva moyen d'avoir accés dans cette maison, & il fut charmé de tout ce qu'il remarqua de noble & de peu commun dans ces trois personnes. La Mere estoit encore assez jeune & tres-bien faite; & si elle n'avoit pas ce vif éclat que donnent les belles années, elle conservoit de la beauté dans ses traits; & d'ailleurs il y avoit un tel agrément dans son esprit, qu'on ne pouvoit jamais s'ennuier en la voyant.

L'aînée de ſes Filles eſtoit dans ſa dix ſeptiéme année. C'eſtoit une Blonde aimable; enjoüée, qui avoit en toutes choſes des expreſſions heureuſes, & qu'on écoutoit toujours avec plaiſir. La Cadette qui eſtoit Brune, & moins âgée d'un an que ſa Sœur, avoit quelque choſe de plus doux, & dans ſon eſprit & dans ſon viſage, & quoy qu'elle fuſt d'une humeur plus ſerieuſe, ſes manieres étoient ſi piquantes, qu'il eſtoit bien mal aiſé de ne s'y pas rendre. La politeſſe & l'honneſteté

eſtoient égales dans l'une & dans l'autre, & le Cavalier ne put les voir ſi bien élevées ſans donner mille loüanges à celle qui avoit pris ſoin de leur éducation. Comme il remarquoit qu'elle leur donnoit l'exemple ſur toutes les bienſeances, il eut pour elle une eſtime ſinguliere ; & la Mere qui le connut bien-toſt pour un homme avec qui il y avoit beaucoup à profiter, ſoit pour l'eſprit, ſoit pour la pratique du monde, ne fut pas fachée qu'il s'attachât à ſes Filles, avec qui il avoit

souvent en sa presence des conversations vives & fort agreables. Insensiblement il se rendit familier en cette maison, & la Mere ne se plaisoit pas moins à le voir que ses deux Filles. Leur sagesse & l'amitié tendre qu'elles se marquoient l'une à l'autre en toutes sortes d'occasions, furent des charmes pour luy qui l'engagerent à une assiduité extraordinaire. Il entretenoit tantost l'Aînée, tantost la Cadette, selon que le hazard les luy faisoit rencontrer separément, & on remar-

quoit à ſes manieres qu'il eſtoit toujours également ſatisfait. Cependant comme les viſites commençoient à faire bruit ſans que l'on puſt démeſler de laquelle il eſtoit le plus touché, de la Blonde ou de la Brune, la Mere ſe crut obligée de le faire declarer, afin que s'il n'en vouloit à aucune d'elles, il s'accoutumaſt à eſtre moins aſſidu, & qu'il ſe bornaſt pour elles aux ſimples devoirs d'Amy. Le Cavalier qui connut bien qu'il falloit parler, ſe trouva dans un fort grand embarras.

convint que l'interest de ses
filles demandoit qu'il s'ex-
pliquast; & il assura d'abord
sa Mere, que si elle vouloit
l'accepter pour Gendre, il
estoit prest de la contenter
sur cet article; mais en même
temps il luy avoüa qu'ayant
découvert dans ses deux Fil-
les mille qualitez aimables
qui l'avoient charmé, il n'a-
voit pû s'empêcher de les
aimer toutes deux, & que
ne voulant se marier que
pour posseder entierement
le cœur de la personne
qu'il épouseroit, il la conju-

roit de preſſentir laquelle de la Blonde ou de la Brune ſeroit la plus diſpoſée à eſtre ſenſible à ſon amour. Il ajoûta qu'il ne les vouloit contraindre ny l'une ny l'autre; que la diſproportion de ſon âge au leur pouvoit leur donner quelque éloignement pour cette alliance, & que s'il eſtoit aſſez heureux pour eſtre veritablement aimé de l'une d'elles, il n'auroit aucune peine à conclure ſi toſt qu'on l'en auroit aſſuré. La Mere ſe trouva embaraſſée à ſon tour par cette réponſe

Le Cavalier estoit un Party avantageux qu'elle voyoit n'estre pas à negliger. Il falloit satisfaire sa delicatesse sur ce qu'il ne vouloit point d'engagement qu'il ne fust seur d'estre aimé, & l'égalité de sa tendresse pour ses Filles, dont l'âge estoit fort peu different, la portoit à ne vouloir rien résoudre qu'aprés qu'elle auroit connu de quelle maniere chacune avoit le cœur disposé pour le Cavalier. Elle parla d'abord à l'Aînée, qui voyant un établissement considerable dans ce mariage, ne

balança point à vouloir le ce-
der à sa Cadette. Ainsi elle
assura aussi-tost sa Mere qu'-
elle connoissoit ses plus se-
crets sentimens, & qu'elle luy
avoit vû un si fort panchant
pour le Cavalier, qu'elle ne
pouvoit douter que sa perte,
s'il arrivoit qu'il luy échapast,
ne luy fust un coup sensible;
qu'à son égard il ne falloit
point apprehender qu'elle se
fist une peine de voir marier
sa Cadette la premiere; qu'au
contraire, comme elle l'ai-
moit tres-tendrement, elle
seroit ravie qu'on fist réussir

la chose à son avantage; & qu'elle en auroit d'autant plus de joye, qu'elle ne se sentoit rien pour le Cavalier qui passast l'estime, & que si on la vouloit obliger à l'épouser, l'inclination y auroit bien moins de part que l'obeissance. La Mere luy dit en l'embrassant qu'elle ne luy ordonneroit jamais rien sur le mariage qui fust contraire aux sentimens de son cœur, & sans approfondir davantage si elle parloit sincerement, elle l'envoya à sa Cadette, la chargeant du soin de ména-

ger l'affaire avec elle. Cette aimable Fille parla la meſme langue à ſa Sœur, & ſa Cadette trompée par la fauſſe indifference qu'elle témoigna pour le Cavalier, ne fit point difficulté de luy avouër, que ſes belles qualitez avoient fait aſſez d'impreſſion ſur ſon cœur, pour luy faire écouter avec plaiſir la propoſition qui luy eſtoit faite, mais elle luy dit en meſme temps que ſi abſolument elle vouloit renoncer à luy, ce qu'elle avoit peine à luy conſeiller, parce qu'il eſtoit fort

riche & tres-honneſte hom-
me, la tendreſſe qu'elle a-
voit pour elle, & ce qu'elle
luy devoit comme à ſon Aî-
née, ne permettoient pas
qu'elle conſentiſt à l'épouſer,
qu'il ne ſe fuſt preſenté pour
elle un party qui luy convinſt.
Ce combat d'honneſteté o-
bligea la Mere à dire que ſi
l'inclination de l'une & de
l'autre eſtoit pareille pour le
Cavalier, il ſeroit juſte que
l'on preferaſt l'aînée, mais
qu'il falloit craindre que leur
conteſtation ne le bleſſaſt
en luy marquant trop d'in-

difference, & que le party luy sembloit assez avantageux pour ne se pas arrester aux formalitez accoutumées. Le Cavalier qui sceut quelque chose de ce qui les empeschoit de se déclarer, fit à la Mere une plainte delicate, & dit qu'il voyoit regner beaucoup d'amitié entre ses Filles, mais qu'il remarquoit peu d'amour pour luy. Cependant la dispute des deux Sœurs ne finissoit point. L'Ainée qui avoit connu que sa Cadette aimoit veritablement le Cavalier, se montroit toujours

oujours indifferente, & la
Cadette diſoit que quand il
eroit certain que ſa Sœur
uſt telle pour luy qu'elle
ouloit le paroiſtre, la bien-
eance luy deffendoit de ſe
narier ayant ſon aînée. Ce
lroit d'aîneſſe eſtant le plus
grand obſtacle qui ſe preſen-
aſt, la charmante Blonde ſe
crut obligée de le lever, ce
qu'elle fit en ſe retirant dans
un Convent, d'où elle déter-
mina de ne point ſortir qu'-
elle n'euſt veu ſa Cadette ma-
riée. Sa retraite leur ayant
fait croire à tous qu'elle n'é-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

toit attachée au Cavalier que du coſté de l'eſtime, on penſa ſerieuſement à faire le mariage qui la devoit mettre en eſtat de revenir. Le Cavalier convaincu de n'en eſtre point aimé, par la reſolution qu'elle avoit priſe, réünit pour une ſeule les ſentimens de tendreſſe qu'il ſentoit auparavant pour toutes les deux, & la Cadette ne luy cachan plus qu'il pouvoit tout ſu ſon cœur, il s'abandonna ſi fort à ſa paſſion, qu'i preſſa la Mere de termi ner promptement la choſe

Déja le jour estoit arresté pour la conclurre, & l'Aînée toujours devouée aux interests de sa Sœur, avoit promis de se trouver à la feste, quand cette Sœur qui se devoit marier deux jours aprés, sentit tout d'un coup de grandes douleurs suivies d'accidens qui dénotérent d'abord une dangereuse maladie. Le mal se déclara dés le lendemain pour la petite verole, & ce fut une affliction extraordinaire pour la Mere. Le Cavalier qui la partagea tres sensiblement, tâcha de la

consoler en l'assurant que quelque changement qui arrivast au visage de sa Fille, comme il n'en pouvoit arriver aucun ny à son cœur ny à son esprit, il seroit toûjours empressé également à la vouloir épouser. L'Aînée ayant eu cette fâcheuse nouvelle, pressa beaucoup pour sortir de son Convent, afin de venir assister sa Sœur, mais la Mere qui craignoit le mesme malheur pour elle, ne le voulut point souffrir. Le mal devint d'une violence qu'aucun remede ne put appaiser & la fiévre estant tres-forte

il fut suivy de la mort en qua-
tre jours. Le Cavalier en de-
meura consterné, & rien ne
peut égaler le déplaisir de la
Mere. On déguisa d'abord
la chose à la Sœur, mais en-
fin il fallut luy avouër la perte
qu'elle avoit faite, & le sai-
sissement qu'elle en eut fut
tel, que ne trouvant point
de larmes, elle parut comme
insensible, & dans un acca-
blement qui luy osta presque
la connoissance de toutes
choses. Quand elle fut un peu
revenuë à elle-mesme, elle se
soulagea en pleurant, mais

la douleur avoit fait de tels efforts qu'elle n'y put resister. On la mit au lit, & on douta plus d'un mois, si elle seroit plus heureuse que sa Sœur. Il est aisé de juger du triste estat où estoit la Mere, qui, ne pouvant aller voir sa Fille, n'osoit la faire venir chez elle, non-seulement de peur de luy nuire en la faisant transporter, mais à cause du mauvais air dont sa maison luy paroissoit infectée. Elle n'avoit point d'autre consolation que les visites du Cavalier, qui l'aimant autant

qu'il l'eſtimoit, ne la quit-
toit preſque point. Les reme-
des ayant eſté employez avec
ſuccés, elle reſpira enfin ſur
l'aſſurance qu'on luy donna
que ſa Fille eſtoit ſauvée, &
ce fut alors qu'elle ouvrit ſon
cœur au Cavalier, en luy de-
mandant pour elle ce qu'il
avoit eſté preſt de faire pour
ſa Cadette. Il la rendit maî-
treſſe de ſes volontez, pour-
veu qu'elle vouluſt bien luy
laiſſer le temps de ſe faire ai-
mer, ne voulant point épou-
ſer ſa Fille, pour peu qu'elle
témoignaſt de répugnance à

y consentir. La Mere se chargea de sçavoir ses sentimens, & quand elle fut tout-à-fait guerie & en estat de se montrer à la grille, ils allérent l'un & l'autre mesler leurs larmes aux siennes. Cette premiere visite fut pleine de douleur, & de regrets, & cette aimable personne ayant témoigné dans deux ou trois autres, des sentimens tres-particuliers de consideration & d'estime pour le Cavalier, la mere souhaita l'entretenir seule, ne doutant point qu'étant prévenuë pour luy aussi

favorablement qu'elle l'é-
toit, elle ne vouluſt bien défe-
rer à ſes conſeils, ſur le ma-
riage qu'elle ſouhaitoit. Elle
la pria d'enviſager les avan-
tages qu'elle recevroit de cet-
te alliance, ſoit pour le bien,
ſoit pour le repos d'une vie
heureuſe, & comme il falloit
une réponſe préciſe, parce
que tout ce qu'elle luy diſoit
luy eſtoit connu, ſa Fille luy
répondit qu'il n'eſtoit point
queſtion de luy peindre le
merite du Cavalier pour luy
faire voir qu'il meritoit qu'on
l'aimaſt; qu'elle vouloit bien

ne luy plus cacher que ſon cœur avoit toûjours eſté fortement touché pour luy, & qu'elle ne l'avoit cedé à ſa Sœur que par un excez d'amitié pour elle, ayant découvert que ce ſeroit luy faire plaiſir. La mere l'interrompit pour luy témoigner la joye qu'elle reſſentoit de ces diſpoſitions, qui mettroient le Cavalier hors d'inquietude, ſa délicateſſe le portant à ſouhaiter, ſi elle vouloit ſe donner à luy, que ce fuſt ſans ſe faire violence. Sa Fille l'interrompit à ſon tour, & l'ayant

priée de l'écouter juſqu'au bout, elle ajoûta que ſi elle avoit à ſe marier, ce ſeroit au Cavalier préferablement à tout autre, mais que la mort de ſa Sœur & la maladie qui luy étoit ſurvenuë enſuite avec danger de mourir, luy avoient fait faire de ſi ſerieuſes reflections, ſur le peu qu'étoient les choſes du mon. de, qu'elle avoit réſolu d'y renoncer, & de ſe donner tout à fait à Dieu. Cette déclaration fut un coup de foudre pour la Mere : mais elle eut beau faire ; ſes prieres ny

ſes pleurs ne la purent obliger à changer de ſentiment, & tous les efforts qu'elle employa pendant plus d'un mois furent inutiles. Il fallut enfin lui permettre de prendre l'habit de Religieuſe, & on la vit s'acquiter de cette cérémonie avec des marques de joye qu'on ne ſçauroit exprimer. Comme on ſe flate toûjours, la Mere eſpera que l'auſterité du Noviciat la dégouteroit, mais la grace qui la ſoûtenoit luy donna toûjours de nouvelles forces, & elle fit profeſſion avec le même détache-

ment des vanitez de la terre qu'elle avoit reçû l'habit. Le Cavalier continua de voir la Mere avec de grandes assiduitez, & comme elle luy imputoit un jour de luy avoir ôté une de ses Filles, qui n'auroit jamais songé à entrer dans le Convent, si elle n'eût pas voulu luy faire épouser sa sœur, il luy répondit qu'il ne pouvoit réparer la perte qu'elle prétendoit qu'il luy eût causée, qu'en se donnant tout à elle, & l'épousant elle même, puis qu'il n'avoit pû épouser aucune de ses deux

Filles. La Dame ſe mit à rire de la propoſition, & ce qu'elle écouta ce jour là comme une plaiſanterie, devint peu de temps apres une choſe ſerieuſe. Le Cavalier qui étoit charmé de ſa vertu & de ſa conduite, l'avoit aimée, ſi tôt qu'il l'avoit connuë. Elle avoit encore de la beauté, & ils étoient tous deux du même âge. Il luy remontra ſi fortement qu'ayant perdu ſes deux Filles, elle n'avoit plus les mêmes raiſons que l'avoient obligée de renoncer à un ſecond mariage, qu'inſen-

fiblement elle se laissa persua-
der. Le Cavalier étoit revenu
de toutes les folles passions
qui entrainent la jeunesse, &
son humeur douce & com-
plaisante, jointe à une solidité
d'esprit peu commune, ne la
laissoient pas en état de crain-
dre qu'on pût condamner son
choix. Ainsi aprés avoir re-
sisté un peu de temps, elle
consentit à être sa femme, &
l'on admira la bizarerie de la
destinée, qui ayant rendu le
Cavalier amant des deux Fil-
les, dont il sembloit devoir
épouser l'Aînée, aprés la mort

de ſa Sœur, lui avoit fait enfin épouſer la Mere.

Je ne puis m'empêcher de vous parler encore une fois de la découverte de la Statuë de Mercure, qu'on a faite auprés de la Ville de Beauvais, & dont je commençay à vous entretenir dans ma Lettre du mois de Juin dernier. Voicy ce qu'en a écrit le Pere la Porte, Minime, qui eſt dans une tres-grande réputation parmy les Sçavans.

A MONSIEUR ***

MONSIEUR.

Pour répondre à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant la Statuë de Mercure nouvellement découverte, je commence par vous dire que nous devons nous en rapporter aux Curieux qui nous ont dépeint cette Statue, & communiqué l'Inscription, quoy que si l'on les voyoit on pourroit conjecturer par les figures des pierres, si elles ont esté au frontispice de

quelque Temple, ou seulement à quelque Autel privé. Je ne crois pas mesme qu'il soit impossible de découvrir par la finesse ou par la grossieretédes traits de l'une, & par la regularité ou le peu de politesse des lettres de l'autre, le siecle auquel elles ont esté faites, observant qu'ayant esté sans doute exposées aux injures du temps & aux corrosions des esprits que la terre renferme dans son sein, leur finesse & leur beauté peuvent en estre alterées ; mais lors que la figure & l'inscription sont aussi connoissables que celles que nous examinons, il reste toujours quelque

idée du gouſt qu'elles ont eu en ſortant des mains de l'Ouvrier, & comme le gouſt a ſubi le ſort des Sciences & des beaux Arts, dont on a raiſon de fixer l'Epoque de leur décadence au temps de Galien, il ſe pourroit que la figure ſeroit anterieure au Regne de ces Empereurs, ainſi que je vous inſinueray, en vous expliquant le mot AVGVSTO, *& que du bon gouſt qu'elles auroient eu dans leur naiſſance (ſi vous me permettez de me ſervir de ce terme) les divers inconveniens que je viens de toucher les feroient paroiſtre d'un gouſt mediocre. C'eſt aux Connoiſſeurs*

qui ſont ſur les lieux à nous déci. der ce point.

SACRVM.

MERCVRIO. AVGVSTO.

CAIVS. JVLIVS. HEALI. I.

S. S. VSVS. L. M.

L'Antiquité ne manque point aſſez d'agrémens pour ne devoir pas ſe diſpenſer d'en donner de nouveaux à ſes Bijoux. C'eſt les défigurer que de les embellir, & nous luy devons une veneration aſſez grande pour ne rien changer aux preſens qu'elle nous fait, ny rien y meſler de moderne. Voila pourquoy avant que d'en venir à l'explication de l'Inſcription, on

me permettra de me récrier contre le Copiſte qui a mis neuf U *& deux* J *modernes à la place des* V *&des* I *anciens. Ce n'eſt pas là neanmoins qu'on doit uniquement s'arreſter, mais ſur ce qu'ayant obſervé les ponctuations, on n'a pas reflechy que pour donner une connoiſſance plus claire de l'Inſcription, on auroit dû marquer la figure & noter la place de ces points. Ce n'eſt point une delicateſſe, mais une neceſſité, parce que nous voyons dans les Inſcriptions que nous avons dans Narbonne, des Empereurs Auguſte, Trajan, Adrien, &c. que les points ont differem-*

ment la figure ronde ou triangulaire, & ſont diverſement ſituez aprés les mots, ſelon l'uſage des temps qu'elles ont eſté faites. Il y a peu de gens qui ſe donnent le ſoin de deſcendre juſqu'à les particulariſer; auſſi en voit on peu qui conjecturent bien de l'Epoque, lors que l'Inſcription ne la marque point, laquelle pourtant la diverſe configuration des points peut nous faciliter.

SACRVM. *Il eſt neceſſaire, Monſieur, pour éclaircir mieux le fait en queſtion, de vous faire ſouvenir que le mot* SACRVM *a ſouvent eſté pris pour ſignifier des*

sacrifices & des Temples, pour des sacrifices quelquefois publics, quelquefois particuliers aux familles; les plus anciens Auteurs font foy de cette verité.

MERCVRIO. *Je ne sçaurois donner dans l'opinion de celuy qui a crû que par ce mot, on pourroit entendre l'Empereur Adrien sous la figure de ce Dieu: car bien qu'il soit certain qu'on a vû dans l'antiquité payenne beaucoup de Princes, prendre le nom de divers Dieux, il est encore plus certain qu'on ne leur a point dressé des autels, des temples, & des statues sous des noms empruntez, & sous*

d'autres figures que celles qui leur estoient naturelles & ordinaires.

La flaterie voulant trop bien perpetuer les excez de sa superstition, ne les exprimoit pas d'une maniere qui pust les rendre douteux à la posterité Je sçay bien que l'Empereur Commode fut assez fou pour se faire nommer Hercule, quitter les ornemens de sa dignité pour prendre ceux de ce demydieu, & faire mettre à sa Monnoye HERCVLI ROMANO *mais dans l'autre face il déclara son nom & ses qualitez.* L. AEL. COMM. AVG. *Ce qu'il pratiquoit écrivant au Senat, de sorte que l'inscription*

cription de Beauvais ne nom-
nant point d'Empereur, elle ne
loit pas s'entendre d'Adrien, mais
lu Dieu Mercure. Ie n'ignore
oint (puis qu'on l'avoüe dans le
Mercure Galant) que la barbe
ajoûtée à la ſtatuë a donné lieu à
cette conjecture : j'ajoûte même
avec du Verdier, qu'il a été le pre-
mier des Ceſars qui l'a portée.
Cependant il ne l'a point dans
deux Médailles que j'en ay, dont
l'une eſt de la ſeconde année, &
l'autre de la troiſiéme qu'il fut
Conſul, c'eſt à dire la ſeconde &
troiſiéme de ſon Empire. Il eſt vray
qu'il regna encore vingt & un an,

ël auroit pû se faire peindre avec la barbe, mais cela ne nous est point manifesté par aucune de ses figures.

AVGVSTO. *Ce Titre ne particularisant pas l'Empereur Adrien, je dis premierement qu'il est donné à Mercure, parce qu'il estoit representé avec l'addition de la barbe, d'autant que comme au raport de Galien, on le dépeignoit ordinairement jeune, l'augmentation qu'on a faite à cette figure, nous est exprimée par le terme* AVGVSTO, ab augendo, *car avant qu'Octavian Cesar fust honoré de ce titre, on le prenoit si souvent*

lans ce ſens, qu'Ovide y fait allu-
ion lors qu'il fut donné à ce digne
Empereur.

Hujus & augurium dépen-
det origine verbi,
Et quodcumque ſuâ ju-
piter auxit ope,
Augeat imperium noſtri
Ducis, augeat annos.

Or ne voyant point que depuis qu'il devint hereditaire aux Em-
pereurs, ce nom ait eſté donné à
aucun Dieu, je preſume par cet
AVGVSTO, *que l'inſcription &*
la figure ont eſté faites avant
qu'Octavian l'eût reçû du Senat.
Secondement, je dis que cet

AVGVSTO *nous indique que cette Image & cet Autel estoient publics & avoient esté consacrez avec les cérémonies accoûtumées. Je dis publics, à la difference des Autels privez & particuliers qu'on ne dedioit pas toûjours solemnellement. Le même Poëte nous l'assure disant.*

Sacra vocant Augusta Patres, Augusta vocantur
Templa Sacerdotum rite dicata manu.

On pourroit m'objecter que le mot AVGVSTO *devroit donc se rapporter à* sacrum, *& non pas à* MERCVRIO. *Mais cette diffi-*

ulté se resout aisément, si l'on onsidere que la propre signification le ce nom est une chose sainte, acrée & pleine de majesté, elle qu'estoit la Statuë dédiée à Mercure, avec la barbe sembla-ble à celles que Ciceron remar-quoit dans les Images & Statuës anciennes. Sed illa horrida (barba) quam in statuis anti-quis & Imaginibus videmus. *Outre que la Statue ayant esté sacrée par les Pontifes, on a dit pour exprimer sa consecration,* MERCVRIO AVGVSTO.

CAIVS IVLIVS HEALI. *Ces deux premiers mots sentent trop*

bien le ſtile Romain, pour pouvoir dire que ce ſoit un nom Gaulois, comme on veut nous l'inſinuer dans le Mercure. Pour HEALI. *j'eſtime que c'eſt le nom de la Famille de celuy qui rétablit le Temple de cet Idole, & que la lettre I de ce nom en vaut deux en cet endroit, comme Chorier l'a remarqué aprés Iuſte Lipſe. Il faut par conſequent prononcer* HEALII.

Quant aux explications que Mrs les Abbez Villain & le Perilleux donnent à l'inſcription, je les revere comme les productions de deux beaux eſprits, pour leſquels j'auray toujours une eſtime

digne de leur profonde érudition; mais comme vous me demandez mes sentimens, je dois vous dire naïvement, qu'outre ce qu'ils ont déja censuré l'un contre l'autre dans le Mercure Galant, la premiere portant CAIVS. IVLIVS. HEALIS. SVSCEPTVM. VOTVM. SOLVIT. LIBENS. MERITO. *Premierement, il n'y a point d's dans l'inscription au mot* HEALI. *il ne faut donc pas l'ajoûter, mais dire* HEALI, *& non pas* healis. *Secondement, on a suprimé la lettre i qui suit* HEALI, *ce qu'on n'auroit pas dû, puis qu'il falloit l'exprimer & l'expliquer. Troisiémement on y*

peut pas former SVSCEPTVM *de deux differentes* S. S. *& du mot* VSVS. *les ponctuations ne le souffrant pas. Quatriémement, c'eſt dénaturer les* S.S. *&* VSVS. *que de lire* ſuſceptumvotum. *Jamais on ne trouvera dans l'antiquité que ces deux mots ſoient figurez par* S.S. *&* VSVS. *Cinquiémement, ſi le premier* V *du mot* VSVS, *veut dire* VOTUM, *& la premiere* ſ. ſOLVIT, *comment expliquer le dernier* V *avec l'*ſ ? *On a fort bien fait de les taire dans cette explication. Sixiémement, en bon latin on ne dit point, Faire un vœu & s'acquitter d'un vœu, ſuſci-*

pere votum, ſolvere votum.
Septiémement, ce libens meritò *diſent l'uncontre l'autre de grandes ſuperfluitez. On ne voit pas que dans les anciennes inſcriptions de l'eſpece de celle cy, ces deux mots ſe ſuivent, du moins je ne l'ay pas vû dans prés de trois cens que j'en ay de la Ville de Narbonne, ny dans les Antiquaires les plus curieux.*

Pour la ſeconde explication qui porte CAIVS. IVLIVS. HERES. AVLI. LEGAVIT. IN. SACRORVM. VSVS. LIBRAS. MILLE. ſupple frumenti, *je dois vous faire*

observer premierement que nul point ne ſeparant dans le mot HEALI, *les deux premieres lettres* HE *d'avec* ALI. *on ne peut pas prendre les lettres* HE *pour* heres. 2° *Que nul* V *n'eſtant dans le mot* heali *de l'Inſcription on pouvoit ſe paſſer de dire* AVLI. *qui l'admet* 3°. *Qu'on dit bien en latin* Aula, aulæum, aulis, *&* aulon, *mais non pas* aulum, *ny* Aulus, *comme on le prend icy pour un ſubſtantif, & qu'*aulus *n'a jamais eſté qu'un prænom, ſi je puis m'énoncer de la ſorte, de maniere que ne ſe trouvant pas ſeul dans l'Hiſtoire, de meſme*

qu'on le fait dans cette explication ; mais toûjours en précedant quelque nom, ou preced d'un autre, c'est gratis *qu'on l'a inseré. 4°. Qu'encore que les deux* S. S. *puissent signifier quelque singulier & quelque plurier, pourvû que le signifié singulier les renferme, elles ne doivent pas estre pointées comme celles-cy, à peine de cassation pour l'une d'elles, ou de mauvaise interpretation. 5°. Pour donner un sens à l'explication, je vois bien qu'il a fallu expliquer la lettre* L. *qui n'est que penultiéme, & dire* legavit ; *mais pourquoy violenter l'Inscription & en ren-*

verſer l'ordre des lettres ? 6° On n'a point fait difficulté d'ajoûter une autre L. & de ſous-entendre frumenti. L'inſcription n'ayant qu'une L. elle ſe trouve remplie par legavit ; à quoy bon en inventer une autre, que pour énoncer libras ? Nous pourrions voir au reſte, ſi la meſure eſtoit bonne du froment, qu'on ſous-entend, & qu'on veut faire venir à quatre ſeptiers meſure de Paris, & examiner en quel temps les Romains ſe ſont ſervis de poids & de meſure pour les grains. Ne m'obligez pas, Monſieur, à prononcer & à vous dire laquelle de

ces deux explications est la veritable. Vous le pouvez vous mesme, aprés les observations que nous venons de faire, & contentez-vous que je vous donne mon explication.

CAIVS. IVLIVS. HEALI. I. S. S. VSVS. L. M.

CAIVS. IVLIVS, HEALI. INSTAVRAVIT. SVIS. SVMPTIBVS. VSVS. LICENTIA. MAGISTRATVVM.

Les trois premiers mots de mon Explication ne souffrant point de difficulté, vous serez sans doute bien aise que je vous rende raison pourquoy je dis vsus licen-

tiâ Magiſtratuum. *Il eſt certain que les Autels & les Temples ayant leurs loix ſpeciales, il y en avoit pluſieurs qui interdiſoient aux perſonnes privées, juſque meſme aux ſoins de les tenir propres, de les orner, & de les reparer. L'excez & la delicateſſe de la ſuperſtition alloient ſi avant qu'il n'eſtoit pas permis à tout particulier d'y porter ſes preſens, ny d'augmenter ceux qui leur avoient eſté déja faits, ſans permiſſion ou tacite ou expreſſe, & lorſque les Temples eſtoient démolis, ou les Autels ruinez, les Magiſtrats donnoient cette per-*

mission. Je pourrois vous prou-
ver ces faits par la difference des
quatre Tauropoles qui ont esté des
ornemens magnifiques de nostre
Ville, dont l'un estoit appellé
Tauropolium NARBONENSE,
ayant esté basti par les Citoyens,
& pour eux seuls. Le second estoit
nommé Tauropolium Provin-
ciæ, *parce que la Province ressortissant de cette Ville Metropolitaine, on voulut avoir un Temple qui fust commun à ceux de ce vaste pays, que les affaires appeloient & retenoient à Narbonne; & cela, parce que le premier n'estoit que pour ceux de la Ville. Le*

troiſiéme fut baſti par une riche & puiſſante Dame appellée Tymele, & pour elle en ſon particulier, auſſi eſt-il nommé dans l'Inſcription Tauropolium à liguria Tymele imitatum, d'autant qu'elle l'avoit fait conſtruire ſur le plan des precedens. Le quatriéme dont l'inſcription n'eſt qu'un fragment, ne nous indique point pour qui il avoit eſté baſti, nous y trouvons ſeulement Tauropolium. Mais voicy ce qui eſt évident.

Si-toſt que le Senat eut décerné les honneurs divins à l'Empereur Auguſte, la Ville de Narbonne

voulant rendre à la memoire de
ce grand Prince des témoignages
immortels de son amour & de sa
reconnoissance, fit bastir un superbe
Temple en son honneur, & pour
étendre mieux son culte, on decla-
ra expressement dans les loix de
la dedicace de l'Autel qui se voyent
encore au Palais de Mr le Car-
dinal de Bonzi, nostre Archevê-
que, qu'il estoit permis à un cha-
cun, comme Forcatulle le remar-
que, de nettoyer l'Autel, de l'or-
ner, & de le reparer, d'y faire ses
presens, & d'augmenter ceux
qu'on y feroit. SI QVIS TERGE-
RE, ORNARE, REFICERE,

VOLET, QVOD BENEFICII CAVSA FIAT, IVS, FASQVE ESTO. SI QVIS HVIC ARÆDONVM DARE, AVGERE QVÆ VOLET. LICETO. *Sans doute que les loix du Temple de Mercure ruiné prés de la Ville de Beauvais, ne permettant point à toute sorte de gens de le reparer,* CAIVS IVLIVS HEALI *en obtint la permission des Magistrats, que Ciceron appelle des Loix vivantes; il le repara & le rétablit à ses dépens. Voilà pourquoy je dis* CAIVS IVLIVS HEALI. INSTAVRAVIT SVIS SUMPTIBVS. VSVS LICENTIA MA-

GISTRATVVM, *le tout ſans changer, ajouter, ny diminuer rien à l'inſcription. Je ſuis, Monſieur, voſtre, &c.*

Voicy encore trois Sonnets, qui ont eſté faits ſur les derniers Bouts-rimez de Mrs les Lanterniſtes de Toulouſe. Le premier eſt de Mr Gillet le Fils, Avocat au Parlement de Dijon; le ſecond de Mademoiſelle Chance; & le troiſiéme, de Mr de Schoſter.

QVelle aveugle fureur, quelle rage vous guide,

Insolens Ennemis? en vain de toutes parts,
Vous pretendez pouvoir abbatre nos remparts;
En faveur de Louis la Victoire decide.

Vous l'avez vû cent fois dans sa course rapide,
Par des faits inoüis effacer les Cesars;
Comme un simple Soldat affronter les hazards,
Et montrer en tous lieux un courage intrépide.

Toujours sage & prudent par de nobles emplois,
Il met la foudre en main à ceux, qui sous ses loix,

Vont chercher des lauriers au mi-
lieu des tempestes,

S

Rendez-vous, il est temps, mille
Peuples divers,
Pour voir un si grand Prince, &
grossir ses conquestes,
Sont venus à l'envy du bout de l'
Univers.

II.

LOUIS du monde entier pour-
roit estre le guide,
Pour voir ce fameux Roy, l'on vient
de toutes parts,
Son bras a renversé les plus fermes
rempars,
A son gré de la Paix, de la guerre
il decide.

S

Le cours de ſes hauts faits eſt ſi beau, ſi rapide,
Qu'il vole au Champ de Mars plus loin que les Ceſars;
Remporte la Victoire au milieu des hazards,
Prudent à commander, au combat intrepide.

S

Toujours Grand, toujours juſte en ſes nobles emplois,
Sa pieté s'applique à maintenir nos loix,
Son foudre eſt ſur la mer plus craint que les tempeſtes,

S

Monarque eut-il jamais des talens ſi divers?

S'il faisoit tous les ans d'aussi bel-
les conquestes,
On le verroit un jour Maistre de
l' Univers.

III.

SVivez encore en vain la fureur
qui vous guide
Ennemis obstinez, sortez de toutes
parts,
Et revenez en foule au pied de nos
remparts,
Attendre avec orgueil que le nom-
bre en decide.

Z

Affectez de marcher d'une course
rapide,
Figurez-vous d'avoir pour soldats
des Cesars,

Et quoy que peu portez à braver les hazards,
Paroiſſez animez d'un courage intrepide.

Louis n'interrompt pas ſes auguſtes emplois,
Et de la meſme main qu'il vous donne ſes loix,
Il forme contre vous ſes foudres, ſes tempeſtes.

Penſez en approchant de ſes ram-pars divers,
Qu'un Heros, tel que luy, ſçait garder ſes conqueſtes,
S'il ne veut les ceder pour calmer l' Univers.

Les Vers que vous allez lire sont de Mr de Senecé. Tous ses Ouvrages sont recherchez, & l'estime que vous m'avez témoigné que l'on en fait dans vostre Province, m'oblige à vous faire part de celuycy. C'est l'Imitation d'une Ode Latine de Mr l'Abbé Boutard, à Mr le Cardinal de Boüillon, sur le sejour qu'il fait en sa belle Maison de Pontoise.

RAce des Demi-Dieux, & soutien de l'Eglise,
Bouillon, pourquoy brillant de tant de Dignitez,

Préferer à la Cour, de vos vertus
épriſe,
Le ſejour des champs écartez?

§

Ie n'en ſuis point ſurpris. La Mai-
ſon fortunée
Qui plaiſt à voſtre cœur, & rit à
vos regards,
Ioüit d'un doux climat, pompeuſe-
ment ornée
Par le noble ſecours des Arts.

§

Augmentez par vos ſoins & par
voſtre dépenſe,
Les gais appartemens ſous de ſu-
perbes toits [*cence*
Y diſputent la grace & la magnifi-
Aux Palais lamбriſſez des Rois.

§

Là, des premiers Ceſars que le
monde vit naître

La riche Galerie offre les traits di-
vers,
Où LOUIS les efface, & s'y
montre leur Maistre,
Comme ils l'etoient de l'Univers.

Là du grand Godefroy la pieuse
victoire,
Dans des Tableaux exquis renaist
sous la couleur,
Et dans d'autres Turenne embellit
nostre Histoire
Des miracles de sa valeur.

Vous-mesme étincelant dans la
Pourpre Latine,
Au milieu des Heros vous tenez
vostre rang,
Egal à ces grands noms d'où part
vostre origine,
Digne heritier d'un si beau sang.

A quoy bon vous parler du Pinceau
salutaire
Qui sauve de l'oubly cent Princes
differens?
De vostre illustre Ayeul, de vostre
illustre Pere,
Dans le marbre encor respirans?

S

Il vaut mieux celebrer ces char-
mantes Terrasses,
Ces Iardins suspendus de hauts
murs couronnez,
Qui favoris de Flore, & retraite
des Graces,
Toujours de leurs dons sont ornez.

C

C'est là que d'un coup d'œil aux su-
perbes montagnes,
Qui de vous obeir paroissent s'em-
presser,

Pour vous laiſſer l'aſpect des fertiles campagnes,
Vous commandez de s'abaiſſer.

S

Dans un lit tranſparent l'Oiſe lente, incertaine,
Baiſe les murs ſacrez de cet heureux ſejour,
S'en éloigne à regret, & va dire à la Seine
Qu'il eſt l'objet de ſon amour.

Z

La Ville qui reçoit ſon nom de la Riviere,
Forme un Amphiteatre au ſommet d'un coſteau,
Et pour ſe faire voir s'étalant toute entiere
Rit au magnifique Chaſteau.

Z

Soit pour la promenade, ou pour la rêverie,

Mille ormeaux enlacez prompts à
faire leur Cour,
Ont soin de garantir vostre teste
cherie,
Des ardeurs de l'Astre du jour.

S

C'est pour vous qu'au Printemps
l'agreable Pomone
Répand ſes doux parfums dans les
airs épurez,
Et courbant ſes rameaux vous pre-
ſente en Automne
Le choix de ſes fruits colorez.

S

Que j'aime la Naïade à vos ordres
docile,
Qui pouſſe en ſe joüant des torrens
de criſtal,
Et va morguer la nuë en ondes
moins fertile,
Juſqu'auprès de ſon lieu natal!

S

D'un Bois impenetrable aux ge-
meaux de Latone
Les Dryades en Chœurs viennent
de tous costez,
A ce front plein de pourpre ajoûter
la couronne
Des Lauriers que vous meritez.

S

C'est vous, Boüillon, c'est vous,
dont l'illustre presence
De l'aimable colline entretient la
beauté,
Et par tout sous vos pas la tran-
quille abondance
Fait naistre la felicité.

S

C'est là que sont par vous, Etranger,
Domestique,
Regalez, accueillis d'un air plein
de candeur,

C'eſt là que, de vos champs l'allegreſſe publique,
Vous ſuſpendez voſtre grandeur.

Chacun de vos talens admire l'excellence,
Le ſang, l'heureux genie, & l'eſprit culiivé,
Charmé de voir en vous à la haute naiſſance
Se joindre un cœur plus élevé.

Le Monaſtere des Peres Feüillans de la ruë S. Honoré eſtant de fondation royale, les Perſonnes de la premiere qualité ſe ſont fait honneur d'y avoir des Chapelles, pour y élever de magnifiques

Tombeaux, afin de vivre éternellement dans l'esprit des hommes, tandis que leurs ames reposent dans le sein de Dieu. Je n'entre point dans le détail de ceux qui contribuent à la beauté de cette Eglise. Je vous diray seulement que le Sieur Renard, Lorrain, tres-habile Sculpteur, vient d'y dresser un Mausolée somptueux à la memoire de feu Mr le Comte d'Harcourt, dont le nom est si fameux dans l'Histoire. Le Tombeau est d'un marbre appellé Portor, à cause de ses

veines qui paroiſſent d'or. Il eſt ſur quatre Conſoles de marbre blanc, ſur lequel on voit un Groupe de trois figures, dont la principale eſt la Gloire du Prince, ſoutenuë par le Temps couché ſur des trophées d'armes, tenant un livre en ſa main, où ſont gravez quelques traits de la vie du Prince. Un Genie eſt à coſté tenant la Medaille de Mr le Chevalier d'Harcour ſon Fils, le tout d'un ſeul bloc de marbre blanc, derriere lequel s'éleve un Obeliſque de marbre bleu de douze pieds de

hauteur, ſur lequel eſt un Aigle de Bronze doré, le ſupport de l'illuſtre Maiſon de Lorraine. Au devant du Tombeau ſe voit un bas-relief de bronze doré, chargé d'une des actions de Mr le Chevalier d'Harcour, dans le temps qu'il eſtoit General des Galeres de Malte. Au deſſous entre les Conſoles, eſt un Cartouche de bronze doré, où ſont gravées les Armes de ces Princes. De chaque coſté de ce Cartouche ſort un feſton de bronze doré, dont l'extrémité s'attache à un muſle

de Lion de bronze doré, qui couronne la Console. D'autres festons environnent le Tombeau, & font un ornement merveilleux au Piedestal. Cette Piece est une des plus rares du temps. Tous les Sçavans dans cet Art luy ont donné leur approbation, les Critiques leur estime, & tout le monde son admiration. L'on en fera dans la suite graver des Estampes, pour satisfaire les desirs des Curieux.

Il n'y a personne qui n'aime les nouvelles découvertes; les Sçavans en font sou-

vent, mais il en eſt peu de la
nature de celle dont vous
nſtruira la Lettre que vous
allez lire.

A MONSIEUR...

MONSIEUR.

Je vais vous apprendre une nouvelle qui vous ſurprendra, & que vous ne croirez point d'abord; mais deuſſay je paſſer dans voſtre eſprit pour un homme bien credule, & peut eſtre bien viſionnaire, je me hazarde à vous l'annoncer, perſuade que ce mau-

vais préjugé ne durera qu'un moment, & ne tiendra point contre les illustres témoignages qui me serviront à la confirmer. Vous connoissez M Amontons. Vous aimez trop la belle Physique pour ignorer le merite & la reputation d'un homme qui y fait tous les jours de si belles découvertes. Il a donné depuis peu un fort joly Ouvrage, dédié à Messieurs de l'Academie Royale des Sciences, sur la construction d'une nouvelle Clepsydre, & de plusieurs sortes de Barometres, Thermometres, & Hygrometres qui n'ont point encore paru. Ce n'est pas de ces nou-

velles machines dont je veux vous entretenir. Voſtre curioſité ſur cela ſera bien mieux ſatisfaite ſi vous avez recours à ſon livre, qui ſe trouve chez le Sieur Jombert, ſur le Quay des Auguſtins; il s'agit de quelque choſe beaucoup plus nouveau & plus extraordinaire. Il vient de donner le ſecret de converſer, & de ſe faire entendre preſque dans le moment à une perſonne abſente de cent lieuës, & meſme davantage; & pour parler ſelon les termes de l'art, le ſecret de faire connoiſtre ſon intention dans un inſtant à telle diſtance donnée qu'on vou-

dra. Je voy d'abord où va voſtre eſprit. C'eſt, direz-vous, une fauſſeté & une viſion ; ou une ſpeculation vaine & impratiquable, s'il y a de la verité. Il faut qu'il ait à ſes gages un eſprit folle qui prenne la poſte, & qui ſe charge de ſes Lettres. Enſuite faiſant reflexion ſur l'exiſtence douteuſe & incertaine de ces Follets, & ſur le peu de bonne volonté qu'ils ont pour nous, ſuppoſé qu'il y en ait, vous prenez des idées plus douces & plus naturelles. Vous rappellez dans voſtre eſprit les pigeons des Egipriens, les feux nocturnes, les

tourbillons de fumée pendant le jour, les coups de canon, & mille autres sortes de signaux, dont on s'est quelquefois servi pour faire sçavoir aux personnes interessées, la prise d'une Ville, ou le gain d'une Bataille: & vous renfermant dans les inventions de cette espece, vous protestez que tout le reste vous est suspect, ou de fausseté, ou de magie. Pour vous tirer de vostre embarras, je vous avoüeray d'abord que dans cette nouvelle découverte il faut avoir recours aux signaux, pour expliquer sa pensée; mais c'est un signal simple, unique, qui ne se contente

pas d'exprimer un mot, ou une pensée dont on est convenu, comme les signaux ordinaires que vous pourriez imaginer, mais qui peut rendre une Lettre toute entiere. C'est un Alphabet réel & veritable, qui d'une distance de sept ou huit lieuës, vient par un mistere de Physique jusque dans vôtre chambre, jusque sur vostre table, vous presenter successivement les differentes lettres qui composent les paroles que vostre Amy absent veut vous faire sçavoir Ie ne veux pas vous développer aujourd'huy cette Enigme, je n'ay pas permission de reveler

secret, je me contenteray de vous
ire que tout consiste dans une
achine tres-simple & tres-inge-
ieuse, composée de deux pieces,
ont l'une est vers celuy qui parle,
& l'autre vers celuy qui écoute,
lisposées de telle maniere, que se
nouvant toutes deux en mesme
emps à la faveur d'une lunette
le longue veuë, que l'écoutant a
ardevers luy, elles forment par
eur mouvement concerté ce mer-
veilleux alphabet dont je viens de
vous parler. L'Inventeur l'ayant
meditée longtemps, & s'en estant
fait une vive démonstration dans
le Cabinet, voulut avoir le plai-

sir de s'en assurer pleinement par l'experience. Pour cela il alla le Lundy 25. de Iuillet à Meudon, dans la maison d'un particulier, d'où il pouvoit observer commodement un moulin de Belleville, Village prés de Paris, & éloigné de Meudon de six mille cinq cens toises, qui font trois lieuës & un quart de chemin. Là il disposa sa machine sur une table placée dans une chambre haute, & ayant mis l'œil à la lunette, il eut la satisfaction de voir qu'un homme qui estoit convenu avec luy de se trouver à certaine heure précise au moulin marqué de Belleville; que

cet homme, dis je, luy exprima clairement, & avec une facilité merveilleuse ces paroles: A Dieu seul honneur & gloire.

Mr Hubin, son Ami, qui depuis prés de dix ans s'est fait un plaisir de le seconder dans toutes ses experiences, ayant vû avec surprise la promptitude & la fidelité de cette Machine, crut devoir se donner l'honneur d'en entretenir Monseigneur, qui estoit pour lors à Meudon. Il connoist le goust du Prince pour tout ce qu'il y a de beau & d'utile, & comme son habileté à construire les machines,

& à faire les experiences de Phy-
sique luy donne depuis longtemps
un accez assez favorable à la
Cour, il luy fut aisé d'approcher
Monseigneur, de l'entretenir de
cette nouvelle découverte, & de
luy inspirer la curiosité d'en voir
l'épreuve. Le jour fut donné pour
le lendemain à dix heures du ma-
tin, & afin qu'on ne pust soup-
çonner aucune supercherie, Mon-
seigneur eut la bonté d'écrire de sa
propre main ces paroles : Pren-
dray-je le loup, que je cour-
ray Jeudy ? *Et ayant fait ca-*
cheter le Billet; sans le communi-
quer à personne; il l'envoya par

un Valet de pied à Belleville, où devoit se trouver un Operateur. Là le Billet fut ouvert à dix heures précises, & l'Operateur ayant lû ce qu'il contenoit, fit les mouvemens.

Mr Amontons qui estoit à Meudon, attaché à la lunetie, fit les siens de concert, & tout alla si bien en presence de M le Comte de Brionne, deputé pour assister à l'experience, que Mr Hubin porta dans le moment à Monseigneur, le contenu de son billet, ce qui fut d'une agreable surprise pour le Prince, & pour toute sa Cour, qui en fit ce jour là un de-

ſes principaux divertiſſemens. La nouvelle de cette experience fut donnée au Roy par Monſeigneur, & le bruit s'en eſtant répandu à la Cour, Son Alteſſe Royale Madame, marqua de la curioſité pour une nouvelle épreuve. Elle ſe fit à Saint Cloud le Mardy ſecond d'Aouſt, & réüſſit comme à l'ordinaire. Enfin, Monſieur, on en fit une troiſiéme épreuve deux jours aprés en faveur de Mademoiſelle, qui n'avoit pû ſe trouver à celle de Madame. Cette jeune & ſpirituelle Princeſſe voulut avoir part à l'operation Elle ſe tint auprés du Speculateur, & s'attachant

s'attachant à obſerver le mouve-ment de la Lunette, elle eut le plaiſir de voir ſur un Alphabet qui y eſtoit attaché, paroiſtre ſucceſſivement les lettres qui compoſoient le billet qu'elle s'eſtoit donné la peine d'écrire, où il y avoit ces paroles: Je ſouhaite que cette nouvelle découverte ſoit auſſi utile qu'elle eſt ſurprenante.

Ie croy, Monſieur, qu'en voila aſſez pour vous convaincre du fait. Les témoins que je prens la liberté de citer, ne ſont pas d'un rang à eſtre recuſez. Il ne s'agit que de vous dire où tend cette nouvelle découverte, & quelu ſa-

ge on en peut tirer. A ne regarder cela que comme une ſimple curioſité, & une recreation mathematique, vous m'avoüerez qu'il eſt fort joli & nouveau, que deux Amis éloignez de quatre ou cinq lieuës, ou meſme davantage, mais dont les maiſons ou Chaſteaux ſe peuvent voir à la faveur d'un Teleſcope, puiſſent s'entretenir enſemble à tous les quarts d'heures du jour. Cette nouvelle maniere de rapprocher les perſonnes qui s'aiment, & de leur donner une communication mutuelle de leurs pensées, dans une abſence réelle & effective, doit paroiſtre

fort ingenieuſe & d'un grand agrément pour ceux qui en font l'épreuve, mais ce n'a point eſté là le ſeul deſſein de l'Inventeur. Il a porté ſes veuës plus loin; & il eſt aiſé de voir que pour peu que les Souverains vouluſſent convenir enſemble, on pourroit facilement établir une communication de Paris à Rome, à Madrid, à Vienne, &c. à la faveur de laquelle on ſeroit inſtruit preſque ſur le champ, du moins en peu d'heures, de tout ce qui arrive de remarquable dans les Provinces & les Royaumes éloignez; car ſuppoſé que je puiſſe faire con-

noiſtre ma pensée à un homme dans une diſtance de quatre ou cinq lieuës, celuy qui la reçoit à cette diſtance, peut dans un moment la transmettre à un autre également éloigné, cet autre la peut porter à un troiſiéme; & ainſi de diſtance en diſtance je feray, pour ainſi dire, voler une Lettre juſqu'aux extré. mitez de l'Europe. Il n'y a qu'à établir d'eſpace en eſpace des Obſer. vatoires avec des Mathematiciens pour ſpeculer. Cette dépenſe n'iroit pas ſi loin qu'on ſe peut l'imaginer, parce qu'on pourroit ſe ſervir des Tours & des Clochers qui ſe trou- vent frequemment, ſur tout dans

un pays aussi peuplé que la France. Cependant, Monsieur, je vous permets de regarder ce dessein comme une belle idée, qui est vraye, qui est démonstrative, mais dont l'execution est comme impossible, sur tout dans un tems où nous sommes dans la triste necessité de ne pouvoir parler à nos voisins que par la voix terrible des Bombes & du Canon. Du moins conviendrez-vous qu'il ne seroit pas impossible au Roy de sçavoir à coup prés, & à toutes les heures du jour, ce qui se passe sur la Frontiere, ou dans une Ville assiegée. Il ne paroist pas que cette dépense fust conside-

rable pour un grand Prince. Mr Amontons démontre par les ſup-putations exactes qu'il en a faites, qu'elle ſeroit moindre que celle des Couriers extraordinaires qu'on dépêche ſans ceſſe, & qui malgré leur Zele pour le ſervice du Roy, ſont bien éloignez de faire la mê-me diligence ; mais la Cour eſt ſage & éclairée, elle eſt inſtruite de cette nouvelle découverte, elle en tirera l'uſage qu'elle jugera à propos. Quand cette ingenieuſe nouveauté ne feroit d'autre effet que de la divertir & de l'occuper agreablement pendant une heure ou deux, comme il eſt arrivé ré-

cemment jusqu'à trois fois, l'Inventeur s'estime heureux, & bien payé de l'application qu'il a euë à la méditer. Pour moy, Monsieur, qui connois vôtre amour pour les beaux Arts, & vostre curiosité pour tout ce qu'ils peuvent produire de rare & d'agreable, je me suis fait un plaisir de vous entretenir de cette nouveauté. Je vous en diray davantage à mon retour dans la Province. L'heureuse situation de ma maison par rapport à la vostre, me donnera lieu de vous en instruire par vostre propre experience; & pour peu que cela vous fasse plaisir, une

distance de trois lieuës ne m'otera point la liberté de vous repeter plusieurs fois le jour, que je suis, Monsieur, vostre, &c.

Le 25. du mois passé, Mrs de l'Academie Françoise solemniserent, selon leur coutume, la Feste de Saint Loüis, dans la Chapelle du Louvre. Mr l'Abbé Testu-Mauroy, l'un des quarante de ce Corps, celebra la Messe, pendant laquelle on chanta plusieurs Motets de la composition de Mr Oudot. Il réussit à son ordinaire, & la Musi-

que fut trouvée tres-bonne.
Enſuite Mr l'Abbé de Belle-
garde prononça le Panegyri-
que du Saint, & prit pour ſon
texte ces paroles du ſecond
livre des Rois, chapitre 22.
*Accinxiſte me fortitudine ad præ-
lium, incurvaſti reſiſtentes mihi
ſubtus me.* Il diviſa ſon diſcours
en deux parties; & aprés avoir
montré dans la premiere que
Saint Louis avoit toujours
ſoutenu les efforts de ſes En-
nemis avec le courage le plus
intrepide, il fit voir dans la
ſeconde que la puiſſance ab-
ſoluë que Dieu luy avoit com-

mise, ne l'avoit jamais autorisé à se rien permettre contre les devoirs d'un veritable Chrestien. Il n'y a rien de plus vif que la peinture qu'il fit des perils que ceux qui veulent mener une vie pure & innocente, ont accoutumé de rencontrer à la Cour, & à la honte des Peres & des Meres qui prennent si peu de soin de l'éducation de leurs Enfans, il n'oublia pas cette pieuse maxime de la Reine Blanche, qui faisoit sans cesse entendre à son Fils, qu'il devoit plûtost laisser perdre sa Couronne,

gue de rien faire dont la Ma-
esté de Dieu puſt eſtre bleſ-
ée. Il dit à Mrs de l'Acade-
mie, que quoy que leurs Ou-
vrages leur aſſuraſſent l'im-
mortalité, cette gloire n'e-
ſtoit rien, s'ils ne cher-
choient à bien vivre pour
obtenir une ſainte mort. L'a-
preſdînée de ce meſme jour,
l'Academie tint une ſeance
publique pour diſtribuer les
Prix. On leut les deux Pieces
qui les avoient remportez, &
on donna celuy d'éloquence
à Mr Brunel, Procureur du
Roy au Bailliage de Rouën,

qui l'a déja eu une autre fois. Son Discours reçut de grands applaudissemens dans cette Assemblée. Le Prix de Poësie fut donné à Mr de la Granche, Secretaire du Roy & Avocat au Parlement.

Vous me demandez les raisons de la dissolution du Mariage du Prince de Brunsvic-Lunebourg, & de la Princesse son Epouse. Vous les trouverez dans le Factum que je vous envoye.

FACTUM.

IL y a déja quelque temps que Madame la Princesse, cy-devant Epouse de S. A. le Prince Electoral de Brunsvic-Lunebourg, a commencé à témoigner quelque froideur pour sadite Altesse son Epoux, qui ayant esté fomentée par la malice de méchantes gens, la porta enfin à aller trouver S. A serenissime le Duc George Guillaume son Pere, & à luy faire des rapports mal fondez sur beaucoup de choses contre S. A. le Prince Electoral, afin

de colorer en quelque façon son procedé & ses froideurs, & pour émouvoir sadite A. S. son Pere à vouloir la retirer chez luy, où elle fit voir par toutes ses manieres, que ses intentions alloient à une entiere separation; mais S. A. serenissime le Duc son Pere ne pouvant approuver une conduite si étrange, l'exhorta en Pere d'avoir pour S. A. le Prince Electoral son Epoux, des égards plus conformes à ses devoirs, & la renvoya à Hannovre, où Son A. Electorale de Brunsvic Luneburg, son Beau pere, ne manqua pas aussi d'employer de son costé

tous les soins imaginables auprés de Madame la Princesse, pour la ramener dans le bon chemin, & pour rétablir l'union entre le Prince Electoral & elle, à quoy elle donnoit souvent de grandes espérances par des promesses réiterées, mais elle continua de témoigner en effet le contraire par sa conduite.

Cependant l'Esté passé, lors que le Prince Electoral devoit estre bien tost de retour de Berlin, où il estoit allé pour rendre une visite à S. A. Electorale Madame l'Electrice de Brandebourg, sa Sœur, Madame la Princesse,

bien loin de l'attendre, se hâta au contraire de l'éviter, & voulant se retirer chez S. A. S. le Duc son Pere, il trouva cette conduite également opposée au devoir de Madame la Princesse Electorale, & aux exhortations paternelles qu'il luy avoit faites là dessus, & le ressentit d'une maniere qu'il ne voulut point la voir, mais la fit conduire à un de ses Bailliages nommé Ahlden.

Pendant le sejour que Madame la Princesse y fit, S. A. Serenissime son Pere, aussi bien que S. A. Electorale, son Beau-pere, luy firent remontrer par leurs

Ministres l'injustice de son pro-cedé, & les inconveniens qui en naistroient, mais demeurant, non-obstant toutes sortes de remontrances, ferme dans sa resolution de ne vouloir plus retourner à Hannovre, on la fit conduire dans un Bailliage de la dépendance d'Hannovre, nommé Lavenau. Depuis estant demeurée inébranlable dans ce qu'elle avoit projetté, le Prince Electoral a cru que le lien de son mariage avec Madame la Princesse ne pouvoit subsister, puis qu'elle le dissolvoit par une désertion si manifeste, & a supplié leurs Altesses

Electorale & Sereniſſime ſon Pere & ſon Beau pere, de vouloir choiſir quelques-uns d'entre leurs Miniſtres & Conſeillers, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers, pour en former un Tribunal autorisé de connoiſtre de cette affaire, & d'en décider ſuivant les Loix & les Coutumes obſervées dans l'Egliſe de la Confeſſion d'Auſbourg. Sur quoy leurſdites Alteſſes Electorale & Sereniſſime n'ayant pû ſe diſpenſer de déferer à la juſte demande de Son Alteſſe le Prince Electoral, ils nommerent chacun deux de leurs Conſeillers Eccleſiaſtiques, deux Seculiers,

& conjointement un Ministre d'Estat, pour en estre le Presi-dent, les constituant pour Juges dans cette affaire, aprés les avoir dispensez, quoad hunc actum judicialem, du serment qu'ils leur avoient presté, & aprés leur en avoir fait prester un autre expressément à l'égard de l'acte judicial, par lequel on les autori-soit.

En vertu de quoy le President & les Juges à ce nommez s'estant assemblez, Son Altesse le Prince Electoral fit intenter devant eux par son Avocat, qu'il avoit au-torisé pour cela, l'accusation de

déſertion contre Madame la Princeſſe ſon Epouſe, qui luy ayant eſté communiquée pour y répondre, elle perſiſta avec la meſme fermeté dans la réſolution de ne vouloir plus vïvre avec Son Alteſſe le Prince Electoral.

Ce neanmoins on députa quelques uns des Juges vers elle, pour tenter encore s'il ſeroit poſſible de la ramener à d'autres ſentimens, & pour tâcher de rétablir l'union entre elle & Son Alteſſe le Prince Electoral ; mais tout fut inutile, & Madame la Princeſſe déclara enfin une fois pour toutes, qu'elle ne vouloit jamais

retourner auprés de Son Alteſſe le Prince Electoral ; de ſorte qu'il ne reſtoit plus aucun eſpoir de la detourner de ſa déſertion obſtinée. C'eſt pourquoy les Iuges procederent à la fin dans la cauſe, & prononcerent la Sentence publiée le 28. Decembre 1694. à Hannovre, portant diſſolution entiere du Mariage entre Son Alteſſe le Prince Electoral & Madame la Princeſſe, ſuivant les Conſtitutions qui s'obſervent dans l'Egliſe de la Confeſſion d'Aulbourg, en de pareils cas de déſertion, & qui mettent la Partie innocente en pleine liberté.

C'eſt une choſe ſurprenante que la dépenſe que les Anglois & les Hollandois ont faite cette année pour bombarder nos coſtes. Outre celle de cinquante à ſoixante gros Vaiſſeaux, qui montent à pluſieurs millions, il leur a fallu un grand nombre de Galiotes à Bombes, ſans compter les Machines auſquelles ils donnent le nom *d'Infernales*, & que nous pouvons appeller *inutiles*, puis qu'aucune ne leur a réuſſi, quoy que ces machines ayent eſté inventées pour renverſer

les Villes entieres, & qu'el-
es, renferment non seule-
nent de grands magasins de
poudre, mais encore toutes
es sortes de machines que la
poudre peut faire joüer. Nous
avons vû jusques icy que
toutes les choses d'invention
nouvelle ont esté perfection-
nées avec le temps, & que ce
qui estoit peu considerable
d'abord, l'est devenu beau-
coup dans la suite ; mais les
machines nommées Inferna-
les ont eu un sort tout con-
traire, & depuis qu'on a com-
mencé à s'en servir, leur effet

a eſté moins grand d'année en année. Si elles en ont fait quelque peu à Saint Malo il y a trois ans, elles n'ont pas eu le moindre ſuccés depuis ce temps-là. Auſſi les Hollandois ont-ils eſté ſi mal ſatisfaits de tous ces Bombardemens, qu'ils ont déclaré *qu'ils n'en vouloient plus faire, qu'ils ne contribueroient plus à cette dépenſe, & qu'ils ne renvoyeroient plus leurs Galiote à Bombes.* Il eſt vray que nous avons ſi bien ſceu nous précautionner contre cette ſorte d'hoſtilité, que nos Ennemis ſont



Echelle d'un pied.

F. Ertinger Sc.

ont forcez de convenir, que
neſme quand nous n'armons
as, toute leur puiſſance ma-
itime ne ſçauroit nous ap-
orter aucun dommage.

Je vous envoye le deſſein d'une Carcaſſe que les Anglois ont jettée à Dunkerque, & qui a eſté trouvée vuide ſur le ſable. Elle peſe trois cens livres toute vuide

Le 16. du mois paſſé il ſe paſſa une action des plus éclatantes dans le College des Jeſuites de Bordeaux. Mr Denis, fils de Mr le Procureur General du Parlement de

Guienne, soûtint une These dediée à Monsieur le Comte de Toulouse, Amiral de France, Gouverneur de Bretagne, & tous les Corps de la Ville avec tous leurs Chefs, se firent un honneur de témoigner leur zele pour ce Prince, en se trouvant à cette action. Elle commença par une harangue du Répondant, que ce début fit admirer de toute cette illustre Assemblée. Le sujet estoit cette question de Philosophie, *d'où vient que les Parens ont quelque penchant particulier pour quelques-uns de leurs*

enfans. La queſtion donna lieu à dire des choſes fort avantageuſes au Prince, que chacun ſçait eſtre fort aimé de Sa Majeſté, puiſque l'inclination n'eſt autre choſe que la ſympathie, ou la reſſemblance de qualitez éminentes, de ſublimité de Genie, de grandeur d'Ame, de douceur de mœurs, &c. La Theſe gravée exprés par le Sr Drevet, eſtoit magnifique. Elle repreſentoit au naturel, la perſonne du Prince en Buſte ſur un beau Piédeſtal, & elle avoit eſté gravée d'aprés

un Portrait fait par Mr de Troye. Les Dames à l'exemple de Madame la Procureuse Generale, ont fait enchasser ce Buste dans un quadre doré ; de sorte qu'à l'heure qu'il est, il n'y a point de Maison de qualité à Bordeaux où l'on ne voye le Portrait de cet aimable Prince. La These de Satin magnifiquement ornée fut placée sous un riche dais, dressé au dessus d'un fauteüil à deux carreaux de velours sur une grande estrade. Mr le Marquis de Sourdis, Commandant dans la Province,

& Mr l'Intendant estoient au bas de l'Estrade avec les Officiers de guerre & la Noblesse. Mr l'Archevesque, à la teste des deux Chapitres, estoit placé dans le Sanctuaire de la Chapelle dans laquelle on estoit assemblé. Mr le Premier President, vis-à-vis de l'Estrade, à la teste du Parlement, faisoit face au dais & au Répondant. La Cour des Aides estoit à une extremité de l'hemicycle du Parlement; les Jurats ou Echevins, à l'autre. L'Universite estoit sur la ligne du Répondant.

Les Treſoriers, le Preſidial, la Bourſe, &c. eſtoient placez derriere le Parlement, en l'Hemicicle.

Le Recteur de l'Univerſité, ancien Docteur Regent de la Faculté de Droit, fit l'ouverture de la Theſe. On y propoſa pluſieurs queſtions nouvelles & curieuſes, comme *de l'Ame des Beſtes, de la Poudre de ſympathie, de la vertu attractive de l'Aymant, du vuide*, &c. Le flux & reflux de la mer n'y fut pas oublié en faveur de l'auguſte Mecenas. Toutes ces belles & dif-

ficiles matieres ne ſervirent qu'à faire paroiſtre la conception heureuſe du Répondant, la penetration de ſon eſprit, ſa vivacité noble & temperée, & enfin ſa facilité ſurprenante à s'enoncer avec agrement. Il eſt bien fait de ſa perſonne, & a un exterieur qui convient parfaitement aux premieres Magiſtratures auſquelles il eſt deſtiné dans la profeſſion qu'il doit embraſſer. Il ne faut pas s'étonner de ce grand ſuccés, puis qu'il a l'avantage d'être Fils d'un Pere tres-éclairé, à qui Sa Majeſté

a témoigné depuis peu par une grace consiſiderable, la ſatisfaction qu'Elle a des ſervices importans qu'il continuë de luy rendre, ainſi qu'au Public, dans la Charge de Procureur General. Madame ſa Mere, qui eſt de la Famille des Pontac, ſi celebre dans le Parlement de Guyenne, joint à tous les agrémens d'un eſprit gracieux, vif & délicat au dernier point, une penetration, & une ſolidité peu ordinaire aux perſonnes de ſon Sexe, mais fort commune dans celles de cette illuſtre Maiſon.

Le premier jour de ce mois, Mr le Marquis de Boisfliere, grand Senéchal de l'Agenois & Condomois, accompagné de la Noblesse de cette Ville, presenta au Parlement les Lettres de Mr le Duc de Chaulnes, Gouverneur de Guienne, pour les faire enregistrer. Mr de Bourlemont, Archevêque de Bordeaux; Mr de Bezons, Conseiller d'Etat & Intendant de la Province, & Mr le Marquis de Virasel, Maistre des Requestes, prirent seance. Les Maires, Jurats & Gouver-

neurs de la Ville, s'y trouve-
rent auſſi ; mais d'abord il
s'éleva un differend entre la
Nobleſſe & les Jurats. Mr
Cambout, Avocat & Jurat,
ayant trouvé la place deſtinée
aux Jurats occupée par la
Nobleſſe, parla ſur le champ
au nom de ſes Collegue.
Mr de la Deviſe, & Mr Four-
nel de Tayac, tous deux Gen-
tilshommes & Jurats, & fit
un diſcours tres-fort, pour
faire voir que les Jurats de
Bordeaux eſtoient nobles par
leurs privileges, & Comman-
dans de la Nobleſſe comme

Gouverneurs de la Ville. Mr le marquis de Boissiere répondit que la Noblesse en Corps ne devoit ceder qu'au Clergé. Mr de la Trene, premier Président, ramassa les voix, & il fut prononcé que les Jurats tiendroient la place accoutumée, & qu'on porteroit des bancs pour la Noblesse au costé droit de la Chambre d'Audience. Ce different ayant esté jugé, Mr d'Ussault, Fils de Mr d'Ussault la Croix, Conseiller en la Grand'Chambre, & Petit fils de feu Mr d'Ussault, si cele-

bre par sa science & son éru-
dition, parla sur les Lettres de
Mr le Duc de Chaulnes, & fit
un Discours plein d'éloquen-
ce, qui luy attira l'applau-
dissement de toute la Cham-
bre, devant laquelle il a déja
parlé plusieurs fois, quoy
qu'il ne soit âgé que de vingt-
deux ans, & receu Avocat
depuis peu de temps.

Je vous envoye une Fable
de Mr Diereville, dont le
nom vous est connu par plu-
sieurs Ouvrages d'un bon
goust que je vous ay déja en-
voyez de sa façon.

LE ROSSIGNOL & les Fauvettes.

DEpuis le retour du Printemps,
Un Roßignol & deux Fauvettes,
A former à l'envi les plus aimables chants,
Paſſoient les jours dans leurs retraites.
Ces Oiſeaux tous d'accord, par mille tons divers
Faiſoient retentir les boccages.
Tous les Bergers charmez de leurs tendres ramages,
Venoient entendre leurs concerts.
Tout leur applaudiſſoit; les Nimphes des Fontaines,

Pour les entendre mieux calmoient
le bruit des eaux,
Et les Zephirs pouſſoient de plus
douces haleines;
Il n'eſtoit permis qu'aux Echos
De repeter des chants ſi beaux.
Pour les rendre plus agreables,
Le ſilence regnoit dans ces aima-
bles lieux
Quand un Hibou des plus épou-
vantables,
Ialoux de ces concerts tendres, har-
monieux,
Y meſla ſes cris effroyables.
Cet horrible & vilain Hibou,
Caché dans le creux d'un vieux
Heſtre,
Et craignant toujours de paroi-
ſtre,
Se contentoit de crier par un
trou.

Le Rossignol, loin de se taire,
Dilata son gosier, & par des roulemens,
Mieux soutenus & plus charmans,
Confondit du Hibou l'audace téméraire.
Ce sot Oiseau de nuit tout bouffi de colere
D'entendre de si doux accords,
Vient encore à son tron faire des cris plus forts,
Tâche d'imiter l'Asne, & comme luy veut braire.
Le Rossignol ne se tait pas,
Le Hibou vainement à le troubler s'appreste.
Contre les cris affreux d'une si laide beste,
Les chants n'en ont que plus d'appas.

Il ſçait triompher de ſa rage,
Ses chants ſont toujours entendus ;
Mais les Fauvettes, quel dommage!
Plus timides que luy, ne luy répondent plus.
Par les plus tendres tons ſans ceſſe il les engage
A reprendre les chants qui l'avoient enchanté,
Mais en vain il les preſſe, il n'eſt plus écouté :
Il s'en plaint jour & nuit de boccage en boccage.
Helas, dit-il en ſon langage,
Pour elles n'ay-je tant chanté
Que pour eſtre privé de leur charmant ramage?
Aprés un beau Printemps, helas! quel triſte Eſté

Vai-je passer dans un lieu si sau-
vage?
Estoit-ce là le prix que j'avois me-
rité?
Dans le cruel ennuy dont il est
tourmenté,
Peut-estre en dit-il davantage.

Dans ces Vers reconnoissez vous,
Ennemis des plaisirs des autres.
Quand vous en devenez jaloux,
N'en pouvant pas faire les vô-
tres,
Et qu'enfin vous troublez des passe-
temps si doux,
N'estes-vous pas de vrais Hi-
bous?

On a eu avis de Florence qu'un fameux Rabin, aprés avoir esté instruit par quel-

ques Peres Dominicains des veritez de noſtre Religion, renonça au Judaïſme, & fut baptiſé publiquement le 15. du mois paſſé, jour de l'Aſſomption de la Vierge, dans la grande Egliſe que l'on appelle le Dome, parce que celle de Saint Jean, dans laquelle on a coûtume de faire tous les Bateſmes, n'auroit pas eſté aſſez grande pour contenir tout le Peuple, qui voulut eſtre témoin de cette Ceremonie. Elle fut faite avec toute la ſolemnité poſſible par Mr l'Archeveſque de

Florence en presence de Mon-
sieur le Grand Duc, qui vou-
lut bien faire l'honneur à ce
Rabin d'estre son Parrain, &
de Mr le Cardinal de Medi-
cis, avec les deux Princes,
Fils de Son Alteſſe Sereniſſi-
me. Les Peres Dominicains
qui l'avoient éclairci dans
tous ſes doutes, furent toû-
jours à coſté de luy pendant
qu'il eut à répondre aux queſ-
tions qui luy furent faites. Il
a pris le nom de Coſme
Auguſtin Medicis, Coſme
eſtant le nom de Monſieur
le Grand Duc, & celuy d'Au-

guſtin devant ſervir à le faire ſouvenir de ſa converſion, ſemblable en quelque maniere à celle de ce grand Docteur de l'Egliſe. Il eſt âgé d'environ trente-trois ans. C'eſtoit le premier Rabin de Jeruſalem, le Chef de tout leur Sanhedrin, & par conſequent de toutes les Synagogues du monde. Pluſieurs Juifs diſoient alors à Florence que leur Pape s'eſtoit fait Chreſtien. Il eſt d'ailleurs tres ſçavant, & eſtimé le plus habile qu'ils connoiſſent, de ſorte qu'il y a lieu

d'esperer que cette conversion aura des suites heureuses. Si-tost qu'il fut batisé, Monsieur le Grand Duc luy donna une bague de deux cens pistoles. Il est incroyable avec quelle bonté, & quelle liberalité; ce Prince en a toûjours usé avec ce Rabin, pour venir à bout de tous les obstacles qui le pouvoient empescher de se convertir. Il n'oublie rien de tout ce qu'on peut imaginer pour faire entrer dans le Christianisme quelqu'un de ces pauvres aveuglez à la moindre

occasion qui s'en presente.
Parmy les Dominicains qui assisterent à la ceremonie dont je viens de vous parler, estoit l'Inquisiteur de Toulouse, envoyé par le Pape, à qui Monsieur le grand Duc avoit demandé un homme versé dans la loy Mosaïque. Le Rabin qui a reçû le Bateſme, estoit venu d'Egypte il y a un an, pour recueïllir les aumosnes des Juifs, que l'on souffre en Italie. Il a fait present à Monsieur le Grand Duc de deux volumes, écrits, à ce qu'on prétend, de la

propre main de David.

Les Microſcopes ſont devenus ſi à la mode depuis quelque temps, que vous ne ſerez pas fachée de voir le Traité qui ſuit. Il eſt de Mr Verduc le Fils.

DISCOURS
SUR L'UTILITE'
DU MICROSCOPE.

Parmy toutes les inventions de ce ſiecle, celle du Microſcope, eſt ſans doute la plus belle & la plus ingenieuſe. Depuis que ces

Instrument est en usage, on a fait mille découvertes dans l'Anatomie & dans la Physique. Qui n'admireroit pas ce nombre presqu'infini d'yeux qu'on découvre avec le Microscope dans l'aragnée, l'arrangement & la situation de ces petites écailles qui couvrent le dos de ce petit insecte qui perce le bois & qui ronge les étoffes? Qui ne seroit pas surpris, en voyant cette admirable peinture, cette varieté de couleurs sur les ailes d'un papillon; les petites ailes du Cousin, leur couleur argentée, la structure merveilleuse de sa trompe, qui est une petite seringue

ingue avec laquelle il prend ſa nourriture ? Mais dans les ſau-terelles, quelle admirable ſtructure que celle de leurs poûmons ? Voyez toutes ces trachées, comme elles ſe ramifient & s'étendent par tout leur corps. Quel plaiſir pour un Curieux, qui aime la nature, de pouvoir examiner à ſon aiſe juſque dans l'interieur des choſes les plus petites ? de voir dans les abeilles, par exemple, ce petit ſac membraneux, qui contient le miel; dans le ver à ſoye, les admirables contours que forme ſa trachée artere ; dans le limaçon, qui eſt hermaphrodite, ſes yeux qui ſont

au bout de ſes cornes ; de découvrir meſme dans ces yeux, trois humeurs ; d'y voir des muſcles ſemblables aux noſtres ? Enfin je ſerois infini ſi je voulois rapporter toutes les choſes admirables qu'on découvre avec le Microſcope ; On pourra voir ce qu'en a écrit le ſçavant & curieux Hoëck *dans ſa Micrographie.*

Qui croiroit encore que dans un pous, il y eût un cœur, un cerveau, des nerfs, des poûmons, des ovaires ? C'eſt pourtant une verité inconteſtable. En regardant ce vil inſecte, dont le corps paroiſt auſſi tranſparent que du verre,

qui ne sera pas surpris de voir comment le sang qu'il succe, monte dans sa trompe ? comment il descend dans son estomac ? comment, aprés s'estre digeré, il circule dans toutes les parties de son corps ? comment enfin les muscles & les tendons se meuvent ? mais ce qui est de plus étonnant, c'est de voir dans l'œuf ou dans une lente de poux, ce point sautillant par où toutes les parties de l'embryon commencent à se dévelo. per. Je me souviens que Leven-hoëk, *ce sçavant homme, & ce grand curieux des plus petites choses de la Nature, nous apprend*

encore beaucoup de particularitez sur la generation des puces. Il dit que ce petit Insecte est sujet aux mêmes metamorpheses que les Papillons : qu'il sort d'abord de l'œuf d'une puce un petit ver ; que ce ver se renferme dans une coque de soye, pour se changer en une nymphe dorée, & que lors que l'Esté approche, il sort de cette nymphe une veritable puce. Y a-t-il rien de plus merveilleux que cette metamorphose ?

Tous ces admirables changemens, ou pour mieux parler, tous ces developemens de parties que l'on remarque dans les insectes,

depuis qu'on s'est si heureusement servi du Microscope, font bien voir l'erreur des Anciens, lors qu'ils ont crû que les vers & tous les autres insectes ne s'engendroient que de pourriture. Ils s'imaginoient qu'un ver, qu'un limaçon, n'avoient point de semence pour principe de leur generation, qu'ils devoient leur naissance au hazard, quand quelque matiere venoit à se corrompre. Mais l'on a quitté cette ancienne opinion; l'on s'est convaincu par mille experiences, aussi veritables qu'elles sont curieuses, que toutes les generations n'ont qu'un même prin-

cipe : que les insectes même, dont la seule petitesse nous porte à les mépriser, s'engendrent comme les plus grands animaux, d'une semence, ou d'un œuf que la femelle a pondu, & que par tout où il s'engendre des insectes, il y a des semences, ou de petits œufs, que la chaleur de l'air, & la fermentation des matieres où ils sont renfermez, fait éclorre, pour en faire sortir ces petits animaux.

Que l'on cesse donc de s'étonner, si l'on voit des insectes en tant d'endroits, & si l'on en voit sortir des plantes & des arbres. Il y avoit dans ces plantes &

dans ces arbres, des nids cachez, des œufs qui se sont éclos, & dont les insectes qui en sont sortis, se sont fait jour au travers des fibres de la plante ou de l'arbre. Les chenilles, par exemple, que l'on trouve ordinairement sur les sauls, renfermées dans les petites éminences de cet arbre, sortent des petits œufs qu'une espece de mouche y laisse en perçant l'arbre. La mouche choisit les petits nœuds du sauls, qui sont les plus tendres & les plus aisez à percer; avec le bout de son ventre, qui finit en aiguillon, elle perce ces bosses ou ces éminences; & lors que le trou

est assez grand pour entrer, elle se retire au fond de cette petite chambre, pour ainsi parler, elle s'y met à son aise, pour y pondre ses œufs; aprés quoy elle sort de ce trou, & s'en va chercher ailleurs sa nourriture. Le trou que la mouche avoit fait à l'arbre, disparoist ensuite, & s'efface tout à fait à mesure que l'arbre vient à croistre. Quelque temps aprés que ces petits œufs ont esté pondus, il en sort de petits vers, qui ont chacun vingt pieds. Mais une chose à remarquer, c'est que ces vers, aprés avoir rongé tout le dedans du bois pour se nourrir,

& ne pouvant rester renfermez plus longtemps dans cette prison, ils percent avec l'anus les petites bosses qui les contiennent, pour se décharger le ventre de leurs excremens; & ne trouvant plus rien à manger, ils sortent dehors. Estant tombez à terre, ils la creusent d'un bon demi pied, pour y faire une petite fosse, où ils puissent travailler leur toile. Enfin ces vers, aprés avoir demeuré quelque temps cachez sous terre, lors qu'ils sentent venir la chaleur du Printemps, & que le sauls commence à pousser ses branches & ses feüilles, ils se metamor-

phosent en de nouvelles mouches, qui prennent l'essor dans l'air.

C'est encore quelque chose d'assez curieux pour un Physicien, de sçavoir comment s'engendrent les vers qu'on trouve dans le fromage. La mouche qui les produit, choisit dans le fromage un petit trou, pour y fourer le bout de sa matrice, qui s'allonge en pointe. Aprés qu'elle l'a introduit assez avant dans ce trou, elle se decharge de ses œufs, elle en fait pour le moins deux cens. Le ver qui sort de ces œufs s'occupe d'abord à ronger le fromage; & il le ronge si bien, qu'il penetre juf-

que dans le milieu, qui est tou-jours plus tendre.

Enfin le Microscope fait voir des choses fort curieuses dans cet insecte. On découvre parfaitement bien son cerveau, sa moüelle de l'épine, ses nerfs, ses trachées, & plusieurs autres parties encore plus petites. On admire sur tout, en examinant les mouches qui produisent ce ver, la structure singuliere des parties destinées à la generation; car dans le masle cette partie n'est pas comme celle des autres insectes; elle est courbée comme les filamens des plantes, qui se frisent en se recoquillant,

& par le bout elle eſt percée d'un grand trou, pour recevoir la vulve.

Mais à l'occaſion d'inſectes, il eſt bon de raporter le ſentiment du fameux Svvammerdam. *Il prétend contre* Graëf, *qu'il n'y a point de communication des vaiſſeaux déferents avec les veſſicules ſeminaires : il dit que ces vaiſſeaux ſe joignent ſeulement avec un conduit particulier qui ſert de veſſicules ſeminaires, & qu'enſuite ils s'inſerent dans l'uretre : c'eſt ce qui ſe remarque dans la pluſpart des inſectes, où l'on voit que les vaiſſeaux dé-*

ferents ne communiquent point avec les vesſicules, mais plûtôt qu'ils s'inſerent fort loin de ces vesſicules avec un conduit particulier qui en ſort, pour ſe réünir en un ſeul canal commun, qui va s'ouvrir tout droit dans l'urette.

Il y a pourtant des inſectes où ce conduit qui ſort des vesſicules, ſe porte droit dans l'urette, ſans ſe joindre avec le déferent pour faire un canal commun : cela ſe voit manifeſtement dans les ſcarabées, où les vesſicules ſeminaires ſont beaucoup plus groſſes que les teſticules.

Presentement pour parler des Plantes, combien y a t'on découvert de nouvelles parties depuis l'usage du Microscope ? N'étoit-ce pas faute de cet Instrument qu'on avoit dit qu'il y avoit des plantes qui venoient sans semence. En effet avant cette invention il étoit impossible d'apercevoir ces semences, & ces graines invisibles qui sont sur le dos des plantes capillaires. Mais une chose fort curieuse, & que j'ay contemplée plus d'une fois, c'est l'admirable structure de la semence de la Fougere. Lors qu'on regarde avec un microscope, ces petits grains, qui

sont sur le dos des feuilles de cette plante, on voit que ce ne sont que plusieurs petites feuilles arrangées ensemble, qui forment une bourse, dans laquelle il y a de petites gousses rondes qui contiennent la semence. Ces graines pourtant sont imperceptibles à la vûë, mais avec l'instrument chaque petite gousse paroist attachée dans une capsule par un petit pied. Ce pivot ne soûtient pas seulement la gousse dans un seul endroit, il fait aussi une couronne tout à l'entour; & ce qui passe l'admiration, c'est que tous les filets de la couronne qui soûtient la gousse lors qu'elle

est en maturité, font tous ressort ; la gousse se creve par le milieu, & toutes les semences se répandent pour être semées sur la terre ; de maniere qu'il faut regarder ces petites gousses comme la main du moissonneur qui seme le grain sur la terre. L'on doit encore remarquer que chaque gousse contient quarante graines. Le sçavant Swammerdam *dit aussi, qu'il a plusieurs fois pris de la feugere, & qu'échauffant ses feuilles avec son haleine, il a vû rompre ces petites gousses, & la semence s'échaper avec effort.*

Il y a donc dans toutes les se-

mences une partie principale & essentielle qui en est le germe, par où la semence se développe. C'est ce germe, ce petit bouton, qui est la veritable semence; c'est luy qui renferme toute la plante, les racines, la tige, les feuilles, les fleurs, &c. Pour vous en convaincre, si vous jettez des graines dans de l'eau, vous verrez qu'elles germeront en tres-peu de temps, pour vû que cette partie principale & essentielle, ou ce bouton dans lequel la plante est renfermée, soit entier; car s'il est corrompu, ou qu'on le déchire avec l'ongle ou autrement,

le grain se pourrira, & ne produira rien.

Ie vous ay fait voir que la semence de la feugere étoit renfermée dans de petites gousses; que toutes ces gousses étoient contenuës dans une capsule; que lors qu'elles étoient meures, elles se crevoient par le ressort de leurs pedicules, & que la graine se semoit de tous côtez. Mais une chose qui merite nôtre admiration au sujet de cette semence, c'est l'extrême petitesse que doit avoir cette partie principale de la graine, je veux dire son germe, son bouton. Si nous en croyons Beckius, *& avec*

luy plusieurs autres ſçavans Phi-losophes des plus modernes, cette partie eſſentiellen'eſt que la 2300. partie de ſa gouſſe; cependant c'eſt elle qui renferme toute la plante, non pas ſeulement en puiſſance, comme le croyoit l'Antiquité, mais actuellement & formellement, pour uſer icy librement des termes de l'Ecole; c'eſt à dire, que cette partie, quoy qu'infiniment petite, eſt une veritable plante, qui a ſa racine, ſa tige, & ſes feuilles, comme on le voit avec le Microſcope. Non ſeulement ce fœtus de plante, pour me ſervir de ce terme, eſt entierement

organisé, mais de mesme que les animaux qui sont encore dans le sein de leurs meres, il a ses membranes qui l'envelopent, & une gelée épaisse qui sert à sa nourriture. De sorte que ce ne sont pas seulement les animaux & les insectes qui sont engendrez d'un œuf, mais encore les plantes, puis que la graine est un veritable œuf, qui a des membranes & des liqueurs, pour servir au developement de la plante.

Tout ce que nous venons de dire fait voir que les plantes ont une structure particuliere dans toutes leurs parties. Veritablement il

faut un excellent Microscope pour la bien découvrir; par exemple, pour voir ces graines de la feugere, ces gousses, & ce petit pied qui les attache dans le fond de la capsule.

Maintenant si nous nous arrêtons à considerer un peu le dehors des plantes, & leurs parties externes, je m'assure que nous n'y trouverons pas moins de beauté & d'ornement qu'aux autres parties. Regardons de la semence de pourpied, ou de thym; que la superficie en est belle! que la tissure des petits filets de la mousse est singuliere! Dans le liege, que de

petits pores ! que de détours ! que de labyrinthes ! Dans l'ortie même quelle admirable ſtructure n'y a-t-il point ? Les petits poils ou les aiguillons des feuilles ſont creux comme l'aiguillon des mouches à miel. Il y a à la baſe de ces petites épines, des veſſicules ; & pourpeu qu'on les comprime, il en ſort une liqueur acre & corroſive, qui eſt ſeringuée avec viteſſe. C'eſt cette liqueur qui cauſe cette demangeaiſon & cette rougeur, quand on s'eſt piqué à des orties.

Au reſte, ce n'eſt pas ſeulement dans les animaux & dans les vegetaux que l'on a fait pluſieurs

belles découvertes avec le Microscope ; on en a fait encore beaucoup dans tous les autres mixtes, qui peuvent estre d'une grande utilité pour la Physique. Pour vous le faire voir dans un seul exemple, lors qu'on bat le fuzil, l'endroit du fer que l'on frape rudement avec la pierre, se fond en petites gouttes, qui tombent dans l'air ; cette fusion n'est causée que par les parties sulphureuses de la pierre, qui s'enflamment dans le temps du coup. Qu'on regarde avec l'instrument ces petites gouttes de métal, qui tombent d'une pierre à fuzil, on les apperceura

exactement rondes, & creuſes dans le milieu.

Enfin, ſi nous voulons parcourir les grands progrés que l'on a faits depuis l'uſage du Microſcope, nous trouverons que nous devons à cet Inſtrument la pluſpart des découvertes de ce ſiecle. C'eſt par luy que nous connoiſſons la ſtructure merveilleuſe qu'il y a dans l'organe du Toucher, dans le foye, dans la rate, le cerveau, &c. Si l'on ſçait que la graiſſe eſt une huile figée dans de petits ſacs membraneux ; que les poils ſont de veritables plantes qui ont leurs racines, & de petits vaiſſeaux pour

pour les faire croistre ; que ce qui sort de la peau, est une partie inutile, qui demeure sans nourriture, de même que les plumes dans les Oiseaux, c'est au Microscope que nous sommes redevables de toutes ces découvertes. C'est aussi par le moyen de cette merveilleuse découverte que Malpighi, Swammerdam, *& plusieurs autres sçavans Medecins & Philoso-phes ont pouſsé si loin les connoissances qu'ils avoient, tant dans l'Anatomie des Plantes, que dans celle des Animaux & des Insectes.*

La presence de Mr l'Evêque de Chalons n'estant plus necessaire à la Cour, où sa nomination à l'Archevêché de Paris l'avoit arresté, ce Prelat en partit le 15. de ce mois pour retourner à Chalons, afin de donner à son Peuple tout le temps qui luy restoit jusqu'à l'arrivée de ses Bulles, & de se trouver à l'Ordination qui devoit se faire aux Quatre-temps. Il arriva sur les six heures du soir. Tous les Corps de la Ville estoient dans les Salles de son Palais, & il estoit at-

rendu dans les courts, & à la porte, par une infinité de Peuple qui l'enleva, & fit entendre un petit murmure de joye, & de ſoupirs, excitez par le plaiſir qu'il avoit de le revoir; & par le chagrin que ſa perte luy devoit enſuite cauſer. Ce Prelat montra à ce Peuple, dont il eſt tendrement aimé, toute l'affection poſſible. Il fut enſuite harangué de tous les Corps. Le Chapitre eſtant le plus conſiderable, parla le premier, par la bouche d'un des Chanoines, en l'abſence

de son Doyen, & luy dit.

MONSEIGNEUR.

Jamais Dioceſe n'a eſté ny plus content, ny plus honoré que l'a eſté celuy de Chalons, par l'avantage qu'il a eu de vous poſſeder. Les vertus qui rendent un Dioceſe l'exemple & le modell[e] des autres, y regnent, elles y regnent même avec quelque ſort[e] d'éclat Preſque tous les Dioceſains ſe portent au bien par eux mêmes, & s'excitent aux bonnes œuvres les uns les autres. L'éloge de l'Evêché eſt le plus bel éloge

qu'on puisse faire à l'Evêque; & lors que l'Evêque sçait rendre l'Evêché bien reglé, alors l'Evêché bien reglé ne manque jamais de rendre l'Evêque (quelque recommandable qu'il soit par luy-même) ne manque jamais, dis-je, de le rendre, & plus recommandable encore, & plus estimé & de Dieu & des hommes; & c'est, Monseigneur, ce que vous nous faites éprouver aujourd'huy en vostre personne, & ce qui nous serviroit de quelque espece de consolation, si en vous perdant, quelque chose pouvoit nous consoler. Mais la Providence juge que c'est

assez pour nous que le peu de temps que nous vous avons possedé; & en effet, c'est beaucoup, & je pourrois même dire infiniment, si nous en sçavons profiter. Elle vous place à present, cette adorable Providence, dans le cœur de la France, afin que tout le monde (car Paris est un monde) afin donc que tout le monde connoisse & profite de vos talens, que Dieu rend tels aujourd'huy, qu'ils ne sont plus pour une Eglise. Ils ne sont plus pour plusieurs, mais ils vont estre pour toutes les Eglises en general; car comme Paris doit estre la regle des autres, il est

en possession de se faire entendre par tout, & vos vertus qui en dériveront bien tost couvreront encore plus vite chez tous les gens de bien du Royaume. Cette sage Providence, Monseigneur, a donc ordonné vostre translation; le bien de l'Etat, & même celuy de l'Eglise l'ont desiré, l'ont voulu, l'ont exigé de vous, & l'ont enfin obtenuë de vous-même, malgré vous-même. Qu'il est beau, qu'il est rare, & qu'il est surprenant de ne monter aux grandes Dignitez qu'avec crainte, & lors que l'on s'y trouve contraint, & que ces postes sont

dangereux, puis que les grands revenus & les grands honneurs qui y ſont attachez, ſont bien ſouvent de plus grands écueils pour ceux qui les poſſedent. Aprés les puiſſans motifs qui vous ont déterminé, devrions nous empêcher cette tranſlation, quelque perte qu'elle nous cauſe, & quand même nous le pourrions, le devrions nous faire? Non, il faut, Monſeigneur, vous imiter, & ſe rendre malgré ſoy aux grandes raiſons, & aux raiſons ſuperieurs que le Roy & vous avez ſi ſagement examinées. Sa Majeſté en vous y invitant, & Vo.

ſtre Grandeur en y donnant les mains. Que nous reſte-t il donc à faire, aprés avoir levé les yeux & le cœur vers le Ciel, pour obtenir ſes graces, & pour vous & pour nous; pour vous, pour la conſtruction de l'Ouvrage que vous entreprenez, & pour nous, pour la conſervation de celuy que vous avez achevé. Ce qui nous reſte donc à faire, eſt de vous demander, Monſeigneur, ce que nous vous demandons avec une reverence veritablement filiale & profondement reſpectueuſe, que perdant la qualité de noſtre Pere, vous n'en perdiez pas pour nous

ny les bontez, ny l'amour, & que vous vous ſouveniez dans l'Egliſe de Paris, que celle de Chalons doit toujours avoir auprés de vous au deſſus d'elle, l'avantage d'avoir eſté formée la premiere de vos mains; & par vos ſoins, & qu'il eſt d'une équité naturelle qu'elle reſſente quelque grace de ſa primauté, & qu'elle joüiſſe de quelques droits de ſon aîneſſe; & que comme la beauté de nos Egliſes que vous avez ornées; le ſoulagement de nos Pauvres que vous avez procuré; le bon ordre que vous avez étably par tout, nous fera ſouvenir ſans

ceſſe que nous avons eu le Pere le plus magnifique, le plus charitable, le plus appliqué, & le plus attentif à nos beſoins & à noſtre utilité qui fut jamais. De même auſſi, Monſeigneur, que noſtre docilité, nos reconnoiſſances ; & toutes les tendreſſes de noſtre cœur vous faſſent ſouvenir que nous n'eſtions pas indignes d'avoir un tel Pere, & par là que nous ne le ſerons jamais d'occuper quelque place dans ſa bienveillance, qui nous attire dans les renconeres ſon entiere protection. Voilà, Monſeigneur, ce que nous avions à vous dire, & à vous demander.

Nous faisons, prosternez à v
genoux pour tout le Dioceſe, dor.
le Chapitre eſt le premier Corps
proteſtation qu'il ne veut, & n
peut avoir d'autre conſolatio
dans la perte que luy va cauſe
voſtre éloignement que la grac.
qu'il vous demande.

Depuis la naiſſance du Roy, arrivée à Saint Germain en Laye le 5. Septembre 1638. il s'eſt fait tous les ans à pareil jour, une feſte ſolemnelle dans cette Ville, où aprés le Veſpres on prononce un P. negyrique à la loüange de S

Majeſté; & à l'iſſuë du Salut, on allume en ceremonie un Feu devant le Portail de l'Egliſe Paroiſſiale. Le ſoir, le Chaſteau eſt illuminé, les Habitans mettent des lanternes à leurs feneſtres, font des feux devant leurs maiſons, paſſent toute la nuit en réoüiſſances & en feſtins, & ont boire les paſſans à la anté du Roy, & de toute la Maiſon Royale.

Comme on choiſit tous les ans un Predicateur de diſtinction pour cette ſolemnité, on a prié cette année Mr

Garſon, Curé de Saint Landry, Docteur & Syndic de la Faculté de Thelogie de Paris. C'eſt un Sujet d'un merite diſtingué, qui parle avec autant de ferveur que d'éloquence, & qui a fait paroiſtre ſon érudition pendant pluſieurs Avens & Carêmes qu'il a prêchez à Paris. Le ſujet dont il avoit à entretenir ſes Auditeurs, eſtoit fort ample, ayant à parler des grandes actions du Roy, & ſes Auditeurs ne pouvoient pas manquer d'eſtre édifiez, tant de merveilleuſes actions eſtant

publiées par un ſi docte Paſ-
teur, qui met en pratique
toutes les vertus qu'il enſei-
gne. Il prit pour texte ces
paroles du 2. verſet du 149.
Pſeaume de David, *Filii Sion*
exultent in Rege ſuo, & fit voir
que le Roy a ſurpaſſé tous les
Rois ſes Predeceſſeurs par ſa
pieté, par ſa ſageſſe, & par
ſes glorieuſes conqueſtes.

Par ſa pieté, en ce qu'il a
détruit ce qui reſtoit d'Here-
ſie en France, qu'il ne ſou-
tient la guerre que pour le
maintien de la Religion, &
qu'il ne s'attache qu'au ſeul

merite pour faire le choix des Prelats. Par sa sagesse, en ce qu'il a entierement aboli & déraciné les Duels, qui étoient frequens parmy la Noblesse; qu'il a reformé tous les abus qui s'estoient glissez dans l'administration de la Justice, & dans tous les autres Ordres de l'Etat, & qu'il a mis le Gouvernement sur le pied florissant où nous le voyons. Et par ses Conquestes, en ce qu'il a augmenté considerablement son Royaume, & qu'il a assuré la tranquillité de ses peuples par les bornes

qu'il a miſes à ſes Etats.

Le Roy & la Reine d'Angleterre aſſiſterent à l'Office, & furent preſens à ce Panegyrique, où aprés le Salut, Sa Majeſté Britannique alluma le feu en preſence de pluſieurs perſonnes de qualité, & d'une abondance prodigieuſe de peuple, qui fit retentir les airs des cris de *Vive le Roy*, & qui ſembla redoubler ſa joye le reſte du ſoir, & pendant toute la nuit, animé par les loüanges du Roy, qu'un ſi docte & ſi ſage Paſ-

teur venoit de leur faire entendre.

Nous avons perdu ce mois-cy Mre Loüis de Beaussan, ancien President en l'Election de Paris. Il est inhumé à Saint André des Arcs avec ses Ancestres. Il estoit parfaitement bon Juge, & fort éclairé.

Marie-Elizabeth Huerne, Epouse de Mre Pierre-Philippes Levesque, Seigneur de Vaugrigneuse, Conseiller du Roy, Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes, est aussi décedée. Elle estoit

d'une vertu reconnuë, & vivoit avec beaucoup de pieté. Elle est inhumée à S. Nicolas des Champs. Son Epoux a une parfaite connoissance de l'Histoire, & passe pour un des plus habiles de sa Chambre. Elle estoit Fille de M Huerne, Auditeur des Comptes, & Sœur de Mr Philippes-Michel Huerne, Conseiller du Roy, & Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes.

Messire Martial Chanut, Prestre, Abbé d'Yssoire, Seigneur de Livry, Conseiller du Roy, Tresorier de France à

Riom en Auvergne, Aumônier de la feuë Reine-Mere, & Visiteur General des Carmelites de France, est aussi décedé depuis quelques jours. Il est inhumé en l'Egliſe de S. Sauveur. Il a donné au Public plusieurs Ouvrages de Pieté, & entre autres la Vie de Sainte Thereſe, la Traduction de ſes œuvres de Perfection, & la Traduction Françoiſe du Concile de Trente. Il estoit Fils du fameux Mr Chanut, Ambaſſadeur en Suede, dont défunt Mr Linage de Vauciennes

nous a donné des Memoires tirez de ſes Dépeſches, auſquelles il a joint les Dépeſches de défunt Mr Piques, Conſeiller en la Cour des Aides, que le Roy nomma pour reſider en Suede, pendant le voyage que fit Mr Chanut pour aſſiſter à la Conference de Lubeck.

Vous me demandez ce que c'eſt que le Livre intitulé, *Methode pour apprendre facilement l'Hiſtoire de la Bible.* Ce Livre eſt d'une grande utilité; & comme rien ne s'imprime mieux, ny plus aiſément dans

l'eſprit que ce qu'on apprend par forme d'Entretien familier, l'on a reduit toute l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament en maniere de Catechiſme, par demandes & par réponſes. Cette methode a beaucoup facilité l'inſtruction de ceux qui vouloient l'apprendre, & le Public a eſté ſi ſatisfait de cet Ouvrage, qu'on en a déja fait trois Editions.

Le même Aureur a compoſé un autre Livre, qui a pour titre, *Methode pour apprendre facilement l'Hiſtoire des*

Papes, contenant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Etat de l'Egliſe ſous chaque Pontife Romain, depuis Saint Pierre juſques à Innocent XII. tenant à preſent le Saint Siege, avec une Table Chronologique. On a fait deux Editions de ce Livre, ce qui marque que tous les Ouvrages de cet Auteur ont un grand ſuccés. Il vient d'en donner un ſous le nom de *Pratiques de Pieté pour honorer & adorer le Saint Sacrement de l'Autel, avec des élevations vers Jeſus Chriſt caché dans l'Euchaſtie.* Ces trois Volumes ſont

de Mr l'Abbé de Fourcroy, Neveu de Mr de Fourcroy, celebre Avocat, & se trouvent chez le Sieur Brunet, dans la grande Salle du Palais, à l'Enseigne du Mercure Galant.

Le fameux Combat de Mr de la Roche. Hercule, & sa retraite dans l'Isle de Ponce, ayant fait souhaiter à quelques particuliers de sçavoir à qui appartient cette Isle, ils ont écrit en Italie, afin d'en estre pleinement éclaircis, & voicy la réponse qui leur a esté faite.

L'Isle

L'Isle de Ponce ne dépend pas du Duché de Castro, mais releve par amphitheose d'une Abbaye, appellée Sainte Marie de Gayette au Royaume de Naples, à laquelle elle paye une rente annuelle de quelques livres de cire, sous peine de dévolution, ou réunion au domaine de l'Abbaye à faute de payement.

Sous le Pontificat de Paul III. le Petit fils de ce Pape, Octavien Farnese, Fils de Pierre-Louis, ayant esté investi de cette Isle, à la charge de l'ameliorer, & de la faire habiter, nâquit le different, sçavoir si cette Isle

estoit dépendante du Royaume de Naples, ou plûtost de la Campagne de Rome, estant située juste vis à vis des confins de cette Province, & de la Terre de Labour, c'est à dire, vis à vis de Terracine, & de Monte Circello. Charles Quint en prétendoit la souveraineté, comme Roy de Naples; & Paul III. la prétendoit comme dépendante de l'Etat Ecclesiastique; mais il fut accordé entre ces deux Princes, que le Petit-fils du Pape, qui estoit devenu dans le mesme temps Gendre de l'Empereur, joüiroit du domaine utile de l'Isle, comme investi par

l'Abbé; mais que pour le domaine direct & de souveraineté, tout demeureroit en surseance, jusqu'à ce qu'on eust vû s'il appartenoit au Royaume de Naples, ou à l'Etat de l'Eglise: & depuis le Duc de Parme s'est toujours maintenu en cette possession, sans que le different ait jamais esté décidé.

M de la Roche-Hercule ne s'empara point par force de la Tour de l'Isle, mais il y fut receu sans opposition comme en terre neutre, par le peu de Soldats qui la gardoient pour le Duc de Parme.

Je sçavois bien qu'il estoit impossible que l'Isle de Ponce fust une dépendance du Duché de Castro, nonobstant l'autorité des Auteurs graves qui l'avoient décidé icy: ce qui nous doit apprendre à ne nous guere fier aux Etrangers, sur le détail des pays éloignez, quand mesme ils y auroient voyagé. Je veux écouter tant que je puis les Naturels de chaque pays. Tous mes Auteurs qui traitent du Royaume de Naples, ne font aucune mention de l'Isle de Ponce, en traitant de celles qui dépendent de ce Royaume, & cela me fait croire que le

droit des Napolitains est mal fondé : l'Isle pour sa situation doit plûtoost estre jugée à Terracine qu'à Gayette.

Il y a une Isle voisine de Ponce, que les Anciens nommoient Pandataires, celebre par l'exil de tant de Personnes illustres. On l'appelle aujourd'huy l'Isle de Sancta Maria. *Je croy que c'est à cause du Monastere de* Sancta Maria, *dont ces Isles dépendent.*

Le Roy a donné l'Evêché de Limoges à Mr l'Abbé de Canisi, Frere de Mr le Marquis de Canisi, Lieutenant

de Roy au Bailliage de Coutance. Cet Abbé est Vicaire General du Diocese de Lisieux. Son merite répond à sa naissance. Sa Maison est tres-ancienne : elle est alliée de celle de Matignon.

Mr l'Abbé de Foresta Colongues fut en mesme temps nommé à l'Evêché d'Apt. Il est Prevost de l'Eglise Cathedrale de Marseille, & Grand-Vicaire du même Diocese. Il est homme d'esprit & de merite, & d'une Noblesse distinguée.

L'Evêché de Senez fut don-

né le même jour au Pere Soanen, Prestre de l'Oratoire, estimé par une infinité de Prédications, où l'éloquence, l'érudition & la pieté se sont fait remarquer également. L'Eloge du Roy qu'il prononça lors qu'on fit des Prieres publiques dans toutes les Eglises de Paris, pour rendre graces à Dieu de la santé de ce Prince, est un des plus beaux Ouvrages qu'on puisse voir de cette nature.

Mr l'Abbé de Flamanville a esté pourvû de l'Evêché de Perpignan. Il est Frere du

Marquis de ce nom, & de feu Mr le Comte de Flamanville, qui fut tué à la Bataille de Stafarde. Ces deux Freres ont servi longtemps dans la Gendarmerie, & s'y sont acquis une grande réputation. Mr l'Abbé de Flamanville est d'une pieté reconnuë, & d'un zele apostolique, ce qui le fait regarder comme un des plus grands Missionnaires que nous ayons. Il est Grand Vicaire de Chartres.

Le Roy a aussi donné plusieurs Abbayes; sçavoir, celle de S. Riquier en Ponthieu,

de l'Ordre de Saint Benoist, Dioceſe d'Amiens, à Mr l'Archevêque d'Aix, Frere de Mr le Marquis de Coſnac. Ce Prelat a eſté premier Aumônier de Monſieur. L'éloquence & la politeſſe luy ſont naturelles. Il a remis entre les mains du Roy l'Abbaye de S. Taurin d'Evreux, & S. M. en a pourvû Mr l'Abbé de Clerambault, Fils du Maréchal de ce nom. Il a beaucoup d'érudition, & paſſe pour un tres-habile Chronologiſte. Il a eſté receu depuis peu à l'Academie Françoiſe,

& je vous en parlay alors plus amplement.

L'Abbaye de Lagny, de l'Ordre de S. Benoist, Diocese de Paris, a esté donnée à Mr l'Abbé de la Tremoüille de Noirmontier, Auditeur de Rote, Frere de Madame Duchesse de Bracciano. Son employ, qui demande un homme de merite & d'esprit, & sa naissance le distinguent.

Mr l'Abbé de Mailly, Aumônier du Roy, a eu l'Abbaye de Massy, de l'Ordre de S. Benoist, Diocese de Bourges. Je vous ay déja parlé

de cet Abbé lors qu'il fut nommé Aumônier du Roy.

Il est d'une des plus illustres Maisons de Piicardie, & Frere de Mr le marquis de Nesle, qui fut tué au Siege de Philisbourg, & de Mr le Comte de mailly.

Les autres Abbayes qui ont esté données, sont celle d'Absie, de l'Ordre de S. Benoist, Dioceſe de la Rochelle, à Mr l'Abbé moreau, Fils de la Nourrice de Monseigneur le Dauphin.

Celle d'Auberive, Ordre de Cisteaux, à Mr l'Abbé le

Gendre, Fils de Mr le Gendre, Maiſtre des Requeſtes, & cy-devant Secretaire du Cabinet du Roy. Cet Abbé a beaucoup d'érudition, & eſt fort eſtimé.

Celle de Sery, Ordre de Prémontré, Dioceſe d'Amiens, à Mr l'Abbé de Hautefort, Fils de Mr le Comte de Montignac, premier Ecuyer de la Reine. Il a pluſieurs Freres dans le ſervice, diſtinguez par leur naiſſance, par leur valeur, & par leurs grands emplois.

L'Abbaye de Foreſt. Mon-

tier, Ordre de S. Benoist, Diocese d'Amiens, à Mr le Selier de Riancourt, Grand Vicaire de Mr l'Evêque d'Amiens.

L'Abbaye Nostre-Dame de Barzelle, Ordre de Cisteaux, Diocese de Bourges, à Mr l'Abbé Marion, Bachelier de Sorbonne, Fils de Mr Marion, Sr de Champrose, qui a depuis quarante-six ans le maniement des deniers des menus Plaisirs de Sa Majesté, ayant eu la place de Mr Foreſt, son Oncle, premier Valet de chambre du Roy.

L'Avocat General Marion

estoit de cette Famille, qui est d'une ancienne Noblesse d'Auvergne.

L'Abbaye de Nostre-Dame de Vaux en Ornois, Ordre de Cisteaux, Diocese de Toul, à Mr l'Abbé de Stoppa, Frere du Major de ce nom, dont le Pere a esté tué à la Bataille de Senef.

Celle de Nisorts ou Benisson Dieu, de l'Ordre de Cisteaux, Diocese de Cominges, à Mr l'Abbé Pean, Aumônier de la Petite Ecurie. Cette Abbaye est des plus considerables de la Province de Bi-

gorre, & l'Abbé est Presidenc né des Etats. Il y a quinze ans que Mr l'Abbé Pean remplit avec exactitude les devoirs de sa Charge. Il a eu l'honneur d'estre nommé pour aller au devant de la Reine d'Angleterre, de luy servir tous les ans depuis ce temps-là d'Aumônier toutes les fois que cette Princesse va à Fontainebleau, & de suivre toujours Monseigneur en campagne.

Celle de Lanvaux, Ordre de Cisteaux, Diocese de Langres, à Mr l'Abbé des Champs,

Aumônier de Madame la Princesse.

Celle de S. Paul de Sens, Ordre de Prémontré, à Mr l'Abbé Denise, Chapelain du Roy. Il a souvent eu l'honneur de prescher devant Sa Majesté. Je vous ay deja parlé de ses Prédications, & fait connoistre son merite.

L'Abbaye de S. George sur Loire, Ordre de S. Augustin, Diocese d'Angers, à Mr l'Abbé de Court, Frere de Mr de Court, Secretaire des Commandemens de Monsieur le Duc du Maine. Cet

Abbé eſt de Bourgogne, & Parent du fameux Mr de Sau-maiſe, eſtimé de tous les Sçavans.

L'Abbaye de Bonlieu, ou Noſtre-Dame de Carbon-blanc, Dioceſe de Bordeaux, Ordre de Ciſteaux, â Mr le l'Abbé Blot, Députè du Clergé de la Province de Languedoc. Il a beaucoup d'eſprit & de conduite.

Celle de Valbonne, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de Perpignan, avec le Prieuré de Saint Felicien, à Mr l'Abbé de Monteſquiou de Préchacq

Frere du Maréchal de Camp de ce nom, qui sert dans l'Armée de Catalogne.

L'Abbaye de Nostre-Dame de la Realle, Ordre de Saint Augustin, Diocese de Perpignan, a esté donnée pour estre unie à cet Evêché, & Mr l'Abbé Chanut a esté nommé à celle de Nostre-Dame de la Roche, prés de Versailles, de l'Orde de Saint Augustin, Diocese de Paris.

Le Roy donna dans la mesme promotion à Mr l'Abbé de Valavoire, l'Abbaye de Lure, Ordre de Saint Be-

noiſt, Diocеſe de Siſteron. Mr le marquis de Valavoire, ſon pere qui s'eſtoit diſtingué à Meſſine, en qualité de Lieutenant General des Armées du Roy, avoit eſté Gouverneur de Valence en Italie, & avoit ſi bien deffendu cette Place aſſiegée par l'Armée d'Eſpagne qu'il la contraignit à lever le Siege. Madame la Marquiſe ſa femme, fit des choſes ſurprenantes en cette occaſion, en exhortant la Garniſon à ſe bien deffendre.

Le Prieuré du Chaſteau

de l'Hermitage fut donné le meſme jour à Mr l'Abbé de Boufflers, Parent du Mareſchal Duc de ce nom, & b. baye de Bondeville Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de Rouën, à la Sœur Morel d'Auligny. Elle eſt Niéce de Mr l'Eveſque de Rennes, & Fille de Mr le Marquis d'Auligny dont Madame d'Auligny la veuve demeure à Bonne-fontaine en Anjou. Cette nouvelle Abbeſſe eſtoit Religieuſe dans le meſme Convent de Bondeville, où elle s'eſt tellement fait aimer à cauſe de ſon grand

merite, que les Religieuſes l'ont demandée au Roy d'un commun conſentement, à quoy Sa Majeſté, qui ne cherche qu'a recompenſer la vertu, a eu tout l'égard qu'elles pouvoient ſouhaiter.

Le Roy donna en meſme temps l'Abbaye de S. Menoux, Ordre de Saint Benoiſt, Dioceſe de Bourges, à Madame de la Chaiſe, Fille de Mr le Comte de la Chaiſe, & Sœur du Marquis de ce nom, qui s'eſt diſtingué en deffendant la Ville & le Chaſteau de Namur. Cette Dame eſt Niece du Pere de la Chaiſe.

Sa Majesté a aussi nommé à l'Abbaye de Solieres, Ordre de Cisteaux, Diocese de Liege. Madame Dumesnil, à l'Abbaye Reguliere de Saint Pierre de Campredon, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Gironne, Dom Pouderoux, ci-devant nommé à l'Abbaye de Saint Genis.

Il paroist depuis peu une Carte d'Echelles Geographiques de France, où sont les Evêchez, Archevêchez, Parlemens, Ports de mer, Villes fortes, ainsi que les Capitales des provinces; celles des

Frontieres des pays voisins y sont axactement marquées, & ont esté tirées des Cartes les plus nouvelles, & des meilleurs Auteurs. Cette Carte fait connoistre combien il y a de lieuës d'une Ville à une autre. On y trouve ue explication qui fait connoistre la situation & le pays de chaque Ville. Elle a esté gravée par Mr Rousſel, & se vend chez luy, au bas de la rue Saint Jacques, à la Fontaine.

Vous me demandez la cargaison des Vaisseaux le Seymour, & le prince de Dane-

marck, qui retournoient des Indes Orientales, & qui ont esté pris par Mr le marquis de Nesmond. Je n'ay encore pû en estre entierement informé ; cependant je ne laisseray pas de vous mander ce que j'en ay appris.

On y a trouvé six mille quaisses de Salpétre, pesant chacune cent cinquante livres.

Quinze cens balots de mousseline.

Huit mille balots d'étoffe.

Trente-six quaisses de porcelaines.

Vingt

Vingt quaiſſes de bois rouge.

Vingt quaiſſes de Laque.

Un lachet de Diamans, parmy leſquels il y en a trente-neuf fort gros. On dit qu'ils ſont de quarante carrats chacun.

Diverſes marchandiſes à fond de calle, appartenant à l'Equipage. On aſſure qu'elles ont couté aux Indes vingt-deux mille livres ſtrelin.

Nos conqueſtes continuelles en Catalogne depuis l'ouverture de la guerre preſente, ayant fort chagriné & inquie-

té les Espagnols, ils resolurent de faire des efforts extraordinaires, pour reprendre pendant la Campagne derniere, toutes les Villes dont nous nous sommes emparez. On fit pour y réussir de grands efforts pour lever des Troupes dans toute l'Espagne; & toutes les Provinces, ou plûtoſt tous les Royaumes de cet Etat, puis que la pluſpart portent ce titre, en ont fourny. On crut devoir changer le Gouverneur general de la Catalogne, pour en donner un plus experimen-

té dans le métier de la guer-
re, & l'on crut que Mr de Ca-
ſtanaga ayant eſté Meſtre de
Camp general de la Cavale-
rie en Flandre, & Gouverneur
general des Pays bas, réta-
bliroit les affaires, & ſur cet
eſpoir il y eut ordre de blo-
quer Caſtel-follit & Oſtalric,
& de les ſerrer de ſi prés, que
rien ne puſt entrer dans au-
cune de ces places. Cepen-
dant á peine l'Armée de Fran-
ce parut elle en campagne,
que tous ces beaux projets
parurent évanoüis, & que les
Troupes qui faiſoient le blo-

cus de ces deux Places furent obligées de se retirer, ce qu'elles ne firent pas sans beaucoup de perte. Je vous ay envoyé le détail de ce qui s'est passé dans ces deux occasions. Mr le Chevalier d'Auberre, qui aprés s'estre distingué à ces expeditions, estoit retourné à Colioure dont il est Gouverneur, en repartit le 17. dAoust, pour revenir joindre Monsieur de Vendosme à l'Armée, qui estoit alors à la veuë des Ennemis auprés de Palamos. Il ne fit que trois jours de mar

che avec le Regiment de Cur-
landon, quatre ou ciuq Com-
pagnies de Miquelets, & un
Regiment des Troupes de
ſon Gouvernement. Son ar-
rivée donna de la joye à cau-
ſe du ſecours qu'il amenoit;
mais Monſieur de Vendôme
trouva les Ennemis ſi bien
poſtez, & tellement retran-
chez, qu'il luy fut impoſſible
de les attaquer. Ce Prince
aprés avoir demeuré en pre-
ſence à la portée du mouſ-
quet pendant vingt-quatre
heures, ſans eau & ſans fou-
rage, fut obligé de ſe retirer,

preſſé par les Officiers generaux : ce qu'il executa le 22. & alla camper à Palo, où Mr d'Auberterre prit congé de luy pour ſe retirer dans ſon Gouvernement. Pendant que les deux Armées furent en preſence, il y eut divers eſcarmouches, dans leſquels les Troupes du Roy eurent toujours l'avantage.

Le même Mr d'Auberterre s'eſtant apperçû en conduiſant un Convoy conſiderable, qu'un détachement de Figuieres, qui devoit faciliter le paſſage pour l'Armée à Mr

le Comte de Mailly, avoit eſté forcé par trois cens Miquelets, laiſſa ſon Infanterie ſeule à la conduite de Mr de Vivens, pour garder le Convoy, & alla les attaquer avec quarante Cavaliers & trois cens Fuſiliers, & délivra les Troupes qui compoſoient ce détachement, ayant pouſſé les Miquelets avec tant de vigueur, qu'il les chaſſa juſques au haut des montagnes preſques inacceſſibles.

Enfin l'Amiral Ruſſel aprés s'eſtre fait attendre pendant trois ou quatre mois, parut

une feconde fois fur les co-
ſtes de Catalogne, ſans con-
tribuer à de plus grandes ex-
peditions que la premiere.
Cependant les Troupes & le
Peuple témoignerent beau-
coup de joye, & crurent que
cette fois le pays alloit eſtre
delivré des Troupes de Fran-
ce; & l'Amiral tant attendu
ayant débarqué quatre à cinq
mille hommes, le Siege de
Palamos fut reſolu, & com-
mencé. Cependant Monſieur
de Vendôme, qui eſtoit po-
ſté à portée d'inquieter les
Ennemis pendant ce Siege,

& même de les attaquer, fit beaucoup de marches autour d'eux, tambour battant, ce qui leur donna de terribles inquietudes, croyant toujours qu'il marchoit pour les attaquer. Ils commencerent par jetter deux mille cinq cens bombes dans la Ville avec dix Galiotes, & ils ouvrirent la Tranchée le même jour. Monsieur de Vendôme, qui avoit toujours des partis sur leur Armée, fit publier dans leur Camp, que la Flote du Roy armée à Toulon, alloit mettre à la voile. Ce

ce Prince fit même tomber des Billets entre les mains des Espagnols, qui paroissoient écrits à Mr de Nanclas, Gouverneur de Palamos, par lesquels il luy mandoit qu'il pouvoit compter seurement sur les secours de l'Armée Navale du Roy, qui feroit voile avant le commencement de Septembre. L'Amiral Russel apprit en même temps par une Barque de Pescheurs prise par une Felouque Napolitaine sur les costes de Provence, que l'on travailloit avec tant de diligence à l'ar-

mement des Vaisseaux du Roy à Toulon, qu'ils devoient incessamment se mettre à la mer pour le venir combattre. Enfin les Ennemis, tant par la crainte de cette Flote, que parce qu'ils voyoient Monsieur de Vendôme toujours prest à tomber sur eux, & à profiter de la moindre conjoncture heureuse pour les attaquer, leverent le Siege la nuit du 25. au 26. d'Aoust, aprés quatre jours de tranchée ouverte. L'Amiral Russel fit rembarquer les Troupes de la Marine qu'il avoit fait

mettre à terre, & les Ennemis décamperent sans tambour ny trompette, & avec tant de précipitation, qu'ils laisserent une bonne partie de leurs outils & de leur poudre, & que Mr le Chevalier de Courcelles, que Monsieur de Vandosme avoit détaché pour les suivre avec cinq cens Chevaux & Dragons, ne put les joindre. Ils se retirerent dans la Vallée d'Ano, d'où ils estoient partis le jour qu'ils investirent Palamos.

On a sçû depuis qu'il y avoit eu un grand demeslé

entie le Marquis de Caſtana-
ga & l'Amiral Ruſſel, à l'oc-
caſion de la retraite de cet
Amiral. Mr de Caſtanaga ſe
plaignit du Prince d'Orange,
& du peu d'égards qu'il avoit
pour l'Empereur & pour le
Roy d'Eſpagne. Ruſſel fit
connoiſtre que le Prince
d'Orange, comme Chef de
la Ligue, ſe tenoit au deſſus
de ces Princes, ce qui irrita
tellement Mr de Caſtanaga
qu'ils eurent enſemble de
groſſes paroles.

Depuis la levée du Siege
de Palamos la deſertion eſt

si grande parmy les Troupes d'Espagne, que l'on écrit du Camp des Ennemis que la moitié de l'Armée est obligée de garder l'autre moitié. On ajoûte que si aprés la levée de ce Siege Mr de Castanaga avoit esté à Barcelonne, il y auroit eu quelque sedition, tant les Peuples estoient irritez contre luy. Il avoit tiré des subsides extraordinaires de tout le pays, & leur avoit promis que dés que Russel seroit arrivé, il reprendroit Palamos, Roses, & Gironne. Demaniere que le chagrin d'avoir

donné leur argent mal à propos, & d'avoir esté trompez, les met au desespoir. Le zele des Miquelets est tombé, & l'ancienne affection qu'ils ont euë pour la France, commence à renaistre.

Nostre Armée est dans de bons quartiers de rafraischissement, il y a peu de malades, & comme le bruit court qu'il y a des Troupes en marche pour la joindre, les Espagnols sont dans une apprehsion continuelle qu'elle n'entreprenne quelque Siege avant la fin de la Campagne.

La desertion est aussi fort grande parmy les Troupes des Alliez en Piémont, & depuis l'Amnistie que le Roy a accordée avec la liberté de prendre party dans les Regimens que les Deserteurs voudroient choisir, il en est revenu jusques à quatre-vingt à la fois, qui ont pris party dans le nouveau Regiment de Mr Poulle.

Monsieur de Savoye a envoyé à Madrid le Comte de Vernon, pour demander au Roy d'Espagne le Gouvernement perpetuel du Milanois,

de meſme que celuy de Flandre a eſté donné à Monſieur de Baviere. Il y a peu d'apparence qu'il l'obtienne, & ceux qui ſouhaitent la continuation de la guerre, craignent que le refus n'excite quelque demeſlé entre ces Puiſſances.

Le Marquis de Leganez & Milord Galloway preſſent Son Alteſſe Royale par ordre de leurs Maiſtres d'entreprendre quelque choſe avant la fin de la Campagne, & comme il eſt trop tard pour attaquer quelque Place, ils

ont proposé le bombarde-
ment de Pignerol, à quoy ce
Prince s'est fortement oppo-
sé, disant que c'estoit une dé-
pense sans utilité, lorsqu'on ne
vouloit pas en faire le Siege.
Cependant le Marquis de Le-
ganez croyant que la dépen-
se empeschoit Mr de Savoye
d'y consentir, dit qu'il avoit
ordre de la faire toute entie-
re pour l'Empereur, & pour
le Roy d'Espagne, & envoya
charger des Mortiers & des
Bombes à Pavie. Son Altesse
Royale a neanmoins conti-
nué de s'opposer à ce Bom-

bardement, alleguant qu'il ne fait pas grand effet dans une Place de guerre, sur tout quand en ayant esté menacée, elle s'est précautionnée contre le desordre que les bombes pourroient causer.

Depuis la grande & longue maladie que Mr de Savoye eut il y a quelques années, ce Prince n'a point joüi d'une santé parfaite. Il ne se passe point d'année qu'il n'ait la fiévre à deux ou trois reprises, & depuis deux mois, il en a esté attaqué plusieurs fois, & c'est encore une des raisons

qui l'ont obligé à ne point consentir au bombardement de Pignerol, Son Alteſſe Royale ne voulant point que ſes Troupes agiſſent ſans luy.

Vous me demandez ce que c'eſt que la Foire de Beſons, dont vous n'avez jamais oüi parler, & qui a donné lieu à la Comedie qui a eſté faite ſous ce titre. Il y a eu de temps immemorial une Foire au Village de Beſons, au commencement du mois de Septembre. Cette Foire eſtoit peu connuë à Paris, &

la pluſpart des Bourgeois qui avoient des maiſons, dans les Villages des environs, & de la Nobleſſe des lieux circonvoiſins s'y trouvoient ſeulement, & le menu Peuple s'y divertiſſoit à peu prés comme l'on fait à la Foire de Vaugirard. Depuis quelques années les Aſſemblées y ont augmenté tous les ans, quelques Danſeurs de l'Opera, s'y eſtant trouvez avec de leurs Amis & s'y eſtant divertis à danſer & à faire danſer l'Aſſemblée. Ils y revinrent les années ſuivantes, avec une

plus groſſe compagnie, & quantité de leurs écoliers, en ſorte qu'il ſe fit un eſpece de bal fort rejoüiſſant. La pluſpart y ayant eſté maſquez, & depuis trois ou quatre années, les Aſſemblées y ont tellement crû que la confuſion y a toûjours fait naiſtre quelque deſordre divertiſſant. Ce qui a donné lieu à faire une eſpece de Comedie vaudeville, & comme rien n'eſt plus couru que ces ſortes d'ouvrages, & que cette Comedie s'eſt trouvée tres-agreable, & tres enjoüée, on

y a eſté en foule. Tout a con-
couru à ſon grand ſuccés,
l'agrément de la Piece, le
plaiſir d'y voir deux jeunes
Demoiſelles, Filles de l'Au-
teur, qui ſçachant mieux
qu'un autre ce qui leur con-
vient, a ſi heureuſement réüſ-
ſi, dans la diſtribution de
ces Perſonnages, que ces
deux jeunes Demoiſelles ſont
devenuës dans cette Piece,
le charme de tout Paris. Les
airs qui ont eſté faits par Mr
de Giliers, & les Balets par
par Mr de la Montagne, ont
extremement plû. Il y a long-

temps qu'ils ont l'un & l'autre beaucoup de reputation pour ces sortes d'ouvrages. Il n'y a pas jusques à la decoration qui n'ait fait beaucoup de plaisir à voir. Elle representoit la Foire de Besons. Elle est de Mr Joachim Peintre Italien, qui a un talent tout particulier pour ces sortes d'ouvrages, où il réussit parfaitement bien.

L'Enigme du dernier mois estoit sur la toile d'un Tableau, appellée *Toile d'attente*, quand le Peintre n'y a point encore travaillé. Voicy les noms

noms de ceux qui l'ont devinée : Mrs le Chevalier de Beauregard, Ponenard de la Roche Jabac ; ruë Saint Mederic ; Bonart, ruë S. Louis ; Marcel, ruë Quimquempoix ; l'Avanturier de la ruë du Bouloy ; Gy, Controlleur du second Poids à la Romaine de Rouën. L'Enjouée petite Poulette de la ruë de Richelieu ; la belle Polonoise ; la spirituelle Manon du Carrefour Saint Benoist ; la belle Climene de la ruë Saint Honoré ; la Coquette de la Place Royale ; la spi-
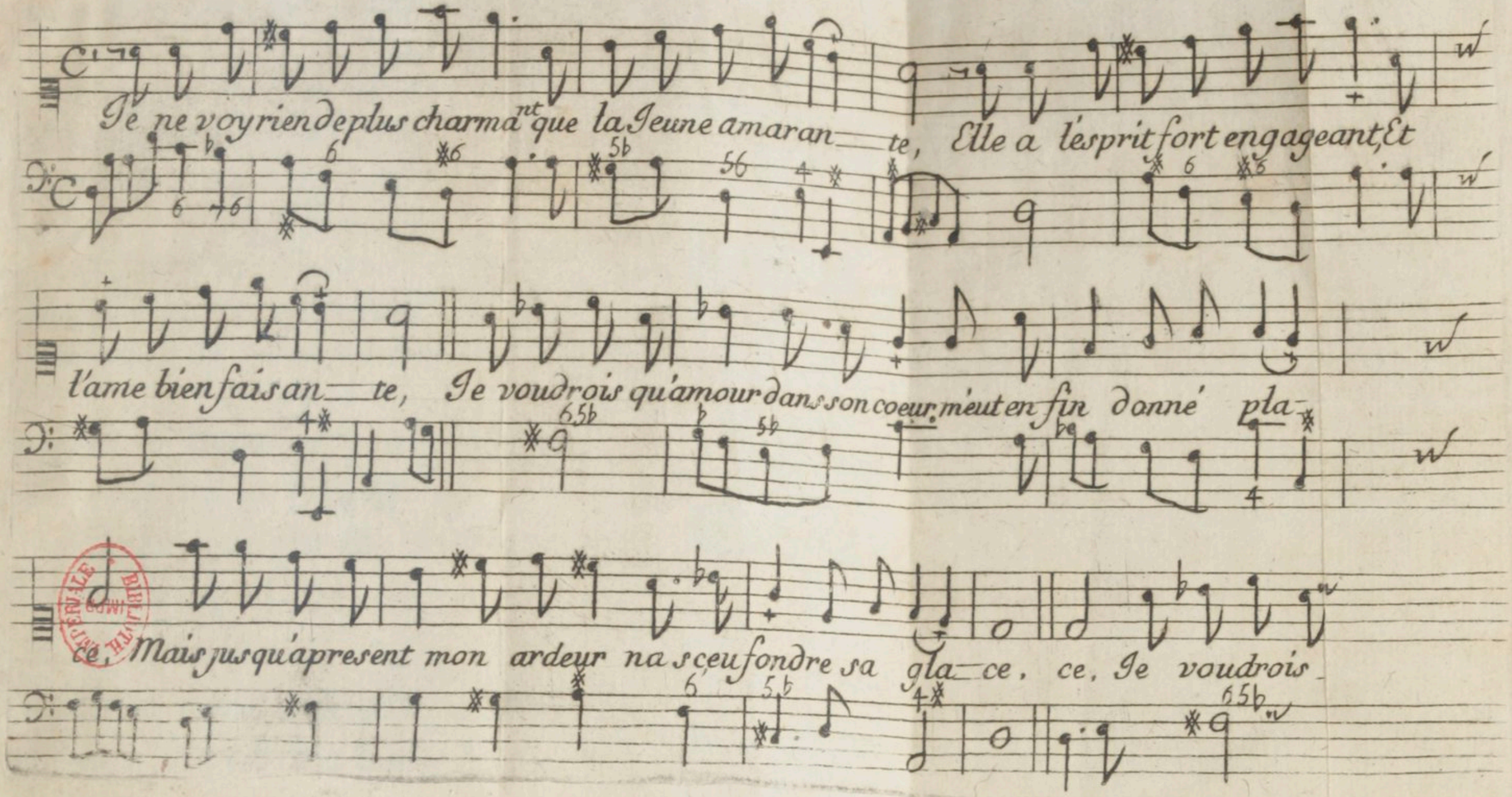
rituelle Convalescente d'Ar
cueil.

L'Enigme que je vous en
voye vous donnera beaucou
d'exercice ; cependant ell
paroistra tres-juste à ceux qu
en trouveront le sens.

ENIGME.

MA naissance est particu
liere,
Je ne suis point fils de l'Amour,
Je suis sans mere, & tiens le jour
Du seul ouvrage de mon pere.

Rien n'égala jamais mon lustre,
Et j'ay pourtant tant de renom,
Que lors qu'on sçait un homme il-
lustre,
On luy donne aussi-tost mon nom.


Je ne voy rien de plus charmant que la Jeune amaran — te, Elle a l'esprit fort engageant, Et
l'ame bien faisan — te, Je voudrois qu'amour dans son coeur meut en fin donné pla —
ce, Mais jusqu'a present mon ardeur na sceu fondre sa gla — ce. ce. Je voudrois

S

On me prise sans me connoistre,
n me connoist sans m'avoir vû,
e suis pourtant si peu connu
u'on doute mesme de mon estre.
c'est le Sonnet.

Je vous envoye des paroles dont
Air vous doit paroistre agreable.

AIR NOUVEAU.

E ne voy rien de plus charmant
Qe la jeune Amarante,
lle a l'esprit fort engageant
t l'ame bien faisante.
e voudrois qu'Amour dans son
cœur,
M'eust enfin donné place:
Mais jusqu'à preseut mon ardeur
N'a sçû fondre sa glace.

Comme on n'a point eu de ve-
tables nouvelles de ce qui s'eſt paſ-

ſé au Siege de Namur, tant que les Ennemis ont demeuré devant cette Place, & que la pluſpart des Lettres de Dinan n'eſtoient écrites que ſur le rapport des Deſerteurs de l'Armée des Alliez, qui venoient s'y rendre, & que d'ailleurs les Relations des Ennemis ſont ſuſpectes, j'eſpere vous donner au premier jour un Journal exact & fidelle, tant du Siege de la Ville que de celuy du Chaſteau, qui vous apprendra des choſes curieuſes & ſurprenantes, dont vous n'avez point encore oüy parler : Cependant je croy que ce qui ſuit doit vous donner de la joye, ſi vous y faites quelques reflexions.

Quoyque le Prince d'Orange faſſe publier dans les Cours des Alliez, que la priſe de Namur luy

nera moyen de faire d'au-
s Conqueſtes, & meſme de paſ-
en France, il eſt conſtant qu'il
ſe les Peuples chez qui il fait ré-
dre ces bruits-là, afin de les en-
ger à ſupporter plus patiemment
t ce que leur fait ſouffrir la con-
uation de la guerre dont ils ſont
ablez. Les Ennemis ont fait le
ge de Namur, parce que c'eſtoit
ſeule Place que la ſituation des
ux leur permettoit d'attaquer,
rs munitions de guerre & de
uche pouvant y eſtre conduites
reau, & eſtre tirées de leurs Pla-
s, & les environs de cette Ville-
eſtant inacceſſibles. Comme ils
peuvent plus trouver ces avan-
ges pour faire un autre Siege, il
ur ſera deſormais impoſſible d'at-
quer aucune Place de conſequen-

ce, & tous les revenus des Alliez ne suffiroient pas, pour la dépense des charois qui seroient necessaires pour voiturer devant une autre Place autant de provisions qu'il en est venu par eau à Namur. Quant à la situation, comment pourroient-ils se deffendre dans un pays ouvert d'estre attaquez dans leurs lignes, par des Troupes aussi belliqueuses que celles de France, qui ne manquant jamais de battre leurs Ennemis quand ils peuvent les joindre; outre que les Alliez ne trouveroient pas toûjours un terrain favorable pour faire retrancher des Troupes hors de leur Camp. Il n'y a point de Place où ils en pussent laisser un aussi petit nombre que devant le Chasteau de Namur; de sorte que ne pouvant faire sortir

es Troupes de leurs lignes, & qu'é-
ant d'une grande étenduë, il y au-
oit une grande facilité à les bat-
re. J'oſe meſme aſſurer que cela
rriveroit, puiſqu'il y a peu d'exem-
les qu'on ait attaqué des lignes ſans
es forcer; ainſi ceux qui croyent
que parce que les Ennemis ont pris
Namur ils peuvent ſe rendre mai-
ſtres d'autres Places de cette con-
ſequence, là ſe trompent groſſiere-
ment. Ils ne doivent pas non plus
apprehender par la meſme raiſon
que les Ennemis puiſſent penetrer
en France. Quand nous n'aurions
point de Places aſſez fortes pour
les arreſter, nous avons de bonnes
Armées pour leur oppoſer; c'eſt
plus qu'il n'eſt neceſſaire. Ils n'oſe-
roient nous attaquer en pleine
Campagne, & s'ils l'entreprenoient

la guerre seroit bien tost finie à leur confusion. Ils peuvent se presenter, nous ne nous sommes jamais retranchez devant eux, & ils ont fait des retranchemens par tout où ils se sont trouvez, dés qu'ils nous ont vû approcher. D'ailleurs n'avons-nous pas plus de facilité d'entrer chez eux, qu'ils n'ont de penetrer chez nous; ils ne peuvent venir que par un seul endroit assez serré, & qui n'est pas mesme sans Forteresse, & nos grandes Conquestes nous ont ouvert tout leur pays. Pourquoy donc ne pas dire que nous pouvons aussi entrer chez eux, la chose n'est elle pas reciproque, & n'avons-nous pas mesme plus d'étenduë pour y entrer? Demeurerions nous dans l'inaction, tandis qu'ils agiroient pour entrer en Fran-

e ? Mais pourquoy l'apprehender, nt ils ſeulement oſé le tenter pen- lant que Namur eſtoit entre leurs nains ? Nous avons une Place de noins, depuis que les Ennemis nous ont repris cette Place, mais nous n'avons rien perdu, puis qu'elle n'é- toit pas à nous. Nous avons triom- phé pendant huit années de toutes les manieres, & nous avons pre- ſentement une de nos Conqueſtes de moins, qu'il auroit peut-eſtre mieux valu pour leurs affaires, qu'ils n'euſſent pas attaquée, tant ils l'ont payée chérement. Dans le temps que nous emportions leurs Places avec peu de perte, le Prince d'O- range prenoit le ſoin de faire pu- blier que nous ne pouvions rien faire de plus avantageux pour la Ligue, que nos Conqueſtes nous ruinoient,

& qu'ells nous mettroient ſi bas, que nous ſerions obligez de faire la Paix aux conditions qu'il leur plairoit de nous impoſer. Nous pourrions leur dire la meſme choſe à preſent, mais avec beaucoup plus de raiſon, puiſque nous n'affoibliſſions pas nos Troupes en prenant des Places, comme ils viennent de faire en ſe rendant maiſtres de Namur. Il y a une remarque à faire là deſſus, qui prouve ce que j'avance. Toutes les fois que nous leur avons pris des Places, ils ſe ſont plains du peu de valeur de leurs Garniſons, & de la lâcheté de leurs Gouverneurs. Nous en venons de perdre une, on n'entend parler que de récompenſes, & depuis le Chef, juſques au dernier Soldat, tout eſt comblé ou de bienfaits, ou de loüanges. Le Prince

d'Orange, luy-meſme, demeura d'accord que l'on ne peut trop les récompenſer, puiſqu'il n'a pû voir ſortir la Garniſon ſans louër ſa valeur, & ſans dire que ſi ces Troupes eſtoient à luy, il les recompenſeroit, & feroit Officiers la pluſpart des Soldats. Ce que j'avance eſt veritable, je ne fais rien dire à ce Prince, qui ne ſoit ſorty de ſa bouche; & comme c'eſt un fait public, qu'aprés la priſe de Namur par le Roy, le Prince de Barbançon, qui en eſtoit Gouverneur, fut accuſé de s'eſtre mal deffendu, il demeure conſtant que cette Place nous a peu couſté quand le Roy en a fait la Conqueſte, & que les Alliez y ont fait des pertes infinies en la reprenant. Les louanges données à noſtre Garniſon, & le procez intenté contre le

Prince de Barbançon, en font foy. Ainſi, ſi les Conqueſtes qui couſtent cher, ſelon ce qu'ont toûjours ſoûtenu les Alliez, ruinent ceux qui les font, ils le doivent eſtre davantage par la priſe de Namur, que nous ne l'avons eſté en faiſant des Conqueſtes ſur eux, & cet eſſay leur doit oſter l'envie d'en faire ſur nous. Je vous en feray demeurer d'accord le mois prochain, en vous envoyant un détail de noſtre Campagne, & un de celle des Alliez, & quand vous aurez tout mis dans la balance, vous verrez qu'elle leur coûte beaucoup plus qu'à nous, & que ſi l'on vous donnoit le choix, vous aimeriez beaucoup mieux avoir fait noſtre Campagne que la leur, bien qu'elle paroiſſe briller davantage.

Quoy que je ne deuſſe vous par-

ler qu'à la fin du Jounal que je vous ay promis, du manque de parole du Prince d'Orange, en faisant arrester Mr de Bouflers, je ne sçaurois m'empêcher de vous en toucher icy quelque chose : mais je dois vous dire avant celaqu'on a sceuque ce Prince demanda à Mr de Baviere de ses Gardes pour le faire arrester, ce que Mr de Baviere luy refusa. Ce Prince eut raison, puis que le manque de parole seroit tombé sur luy aux yeux de toute l Europe: ainsi l'adresse ordinaire du Prince d'Orange ne luy réussit pas en cette occasion. Quand Mr de Bouflers eut salué Mr de Baviere en sortant du Chasteau de Namur, & qu'il en fut un peu éloigné, il fut abordé par Mr Dikvel, qui luy fit un compliment fort embaraſſé, auquel Mr de

Boufleis ne put rien comprendre. Il le pria de paſſer à coſté. Le Comte de Benting, autrement Milord Porteland, Favory du Prince d'Orange, vint enſuite. Il n'eſtoit pas moins interdit que Mr Dikeel. Mr de Boufflers leur dit avec une fermeté auſſi heroique que ſage, *En veut-on à la gloire du Roy ? en veut-on à ma perſonne ? expliquez vous. La partie n'eſt pas égale.* Le Lieutenant des Gardes Hollandoiſes du Prince d'Orange, nommé Létang, parut aprés ces Meſſieurs avec quelques Gardes, qui entourerent Mr de Boufflers. Ce Maréchal luy dit, *qu'il eſtoit ſurpris que le Prince d'Orange fuſt ſi peu jaloux de ſa parole, & que cette action ne tourneroit pas à ſa gloire.* Dans l'inſtant que le bruit de ſa détention fut répandu,

une fureur ſi grande ſaiſit toute la Garniſon, qu'elle parut preſte de charger les Ennemis ; mais Mr de Bouflers impoſa hautement ſilence à tous ces braves, & leur dit, *qu'il eſtoit plus des intereſts du Roy de conſerver ſes Troupes, que de les ſacrifier pour ſon ſervice.* Il fut conduit à Maſtric, comme vous avez ſceu, où il a eſté traité en Maréchal de France. Les Troupes, qui par honneur ſeulement gardoient ſon logis, ayant monté la garde Enſeignes déployées, & ce Maréchal ayant toujours donné le mot. Il y a tenu une groſſe table tant qu'il a demeuré à Maſtric, où il a fait paroiſtre une fermeté toute remplie d'honneſtetez, & beaucoup de magnificence. Ayant eu permiſſion de revenir en France, il fut eſcorté

jusques à Dinan par un gros Corps de Dragons. Il donna une épée d'argent à chaque Officier de l'escorte, & fit distribuer une somme considerable aux Dragons, qui eurent chacun deux Louis d'or.

Nostre Armée de Flandre est au Camp de Leuze; dont les Ennemis sont fort consternez, parce qu'elle y vit aux dépens du Pays, & qu'elle les empêche de se mettre en quartier de rafraîchissement, dont ils ont un grand besoin. Nos Troupes d'Allemagne, quoy qu'en deça du Rhin, ne laissent pas de vivre aussi aux dépens des Ennemis. Elles ont desolé le territoire de Mayence, & tiré beaucoup de contributions.

Les Lettres de Constantinople parlent du nouveau Sultan, comme d'un Prince qui fait concevoir de

grandes esperances à tout l'Empire Othoman La premiere fois qu'il parut sous les Tentes avant son départ, il fit étrangler en sa presence le dernier Grand Visir. Il risquoit l'Empire s'il eust esté plus moderé. Ce Visir estoit de la faction du dernier Grand Seigneur, dont il vouloit faire regner les Enfans, que l'on peut dire encore au berceau. Il est aisé de juger que cela auroit causé d'assez grands mouvemens pour perdre l'Empire Othoman dans la situation où il se trouve. Aprés cette execution il continua à faire voir la mesme fermeté, en disant aux Troupes, *qu'il n'estoit point en estat de leur faire distribuer les sommes que les nouveaux Sultans ont accoutumé de leur donner; qu'il ne refusoit pas de leur faire ce present; qu'il estoit*

preſt de marcher à leur teſte pour aller le chercher, & qu'ils n'avoient qu'à le ſuivre. Il dit en meſme temps aux principaux Officiers de ſon Armée, *qu'il n'eſtoit pas beſoin d'avoir de grands équipages pour embaraſſer l'Armée, & qu'il montreroit l'exemple.* Il ajoûta, *que le nombre des mets devoit auſſi eſtre retranché, & que pour luy il ſe contentcroit d'un potage de ris le matin, & d'un le ſoir.* Il joint à cette fermeté & à ces reglemens beaucoup de politique. Dés qu'il fut arrivé à Sophie, il fit publier qu'il y reſteroit avec la Sultane ſa mere. Les Imperiaux ajoûterent foy à ce bruit-là, & le Grand Seigneur eſtoit à Belgrade, qu'ils le croyoient encore à Sophie. Il les vient encore detromper, pour leur cacher ſa mar-

che du coſté de la Tranſilvanie, en leur oppoſant un grand Corps de Cavalerie, qui leur faiſoit croire que ſon Armée eſtoit tranquille pendant qu'elle avançoit toujours ſa marche.

Le Roy partit le 22. de ce mois, en parfaite ſanté, pour aller paſſer une partie de l'Automne à Fontainebleau. La Cour d'Angleterre s'y rendit le 28. & doit y demeurer quinze jours. Il y aura Chaſſe, Comedie, & Appartement, pendant tout le ſejour que Sa Majeſté y fera. Je ſuis, Madame, voſtre, &c.

A Paris, ce 30. Septembre 1695.

AVIS.

On a propoſé dans le Mercure de Juillet des Sonnets à faire à la gloire

de Madame la Princeſſe de Conty Doüairiere, ſur les derniers Boutsrimez des Lanterniſtes, qui ſe trouvent auſſi dans les Mercures ſuivans, mais on n'a pas ſongé à marquer comment les Auteurs ſe feront connoiſtre. Outre les Sonnets qui ſeront apportez au Palais, chez le ſieur Brunet Libraire, chacun luy donnera un billet cacheté, dans lequel ſon nom ſera écrit, & ſur ce billet ſera auſſi écrit le premier Vers du Sonnet. Il faus y joindre un envoy, & il ſuffira que tous les Sonnets ſoient envoyez dans le quinziéme jour de Novembre prochain. On delivrera le Prix peu de temps aprés.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

TABLE.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

PRelude

Lettre coutenant l'origine des Tournois, des Deviſes, & des Fleurs de lys. 10

Galanterie. 28

Reflexions ſur la Critique de Tertullien, au ſujet du Sexe des Ames. 41

Traité qui fait voir d'où vient qu'il y a des Animaux dont les yeux paroiſſent lumineux la nuit. 50

Allegorie. 67

Elegie. 72

Hiſtoire. 81

Nouvelles particularitez ſur la découverte de la Statuë de Mercure, qu'on a faite auprés la Ville

TABLE.

de Beauvais. 112
Sonnets sur les derniers Bouts rimez.
139
Traduction de Mr de Senecé. 145
Mausolée dressé à la memoire de feu Mr le Comte d'Harcourt. 152
Nouvelle découverte tres-curieuse.
156
Ce qui s'est passé à l'Academie Françoise, le jour de S. Louis 176
Factum touchant la dissolution du mariage du Prince de Brunsvic-Luneburg, & de la Princesse son Epouse. 180
These soutenuë à Bordeaux, & dediée à Mr le Comte de Toulouse.
193
Lettre de Mr le Duc de Chaulnes Gouverneur de Guyenne, presentée au Parlement de Bordeaux.
224

TABLE.

Fable. 204

Conversion du plus fameux des Rabins. 209

Discours sur l'utilité du Microscope. 215

Reception faite à Chalons à l'Evesque de ce nom à son retour de Paris. 242

Feste qui se fait tous les ans à Saint Germain en Laye le 5. Septembre. 252

Morts. 258

Metode pour apprendre facilement l'Histoire de la Bible & l'Histoire des Papes. 262

Pratiques de Pieté. 263

De l'Isle de Ponce. 264

Benefices donnez par le Roy. 269

Echelles geographiques de France. 286

Partie de la cargaison des Vais-

TABLE.

seaux le Seymour & le Prince de Danemarc. 297

Nouvelles de Catalogne. 289

Nouvelles d'Italie. 304

Article des Enigmes. 312

Reflexions importantes. 315

Détail curieux. 325

Nouvelles de Flandre, & d'Allemagne. 328

Nouvelles du Grand Seigneur. 327

Départ du Roy. 331

Avis. 331

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

La Figure doit regarder la page 193.

L'Air doit regarder la page 315.